

MANUEL UTILISATEURS

police-on-web

Version 4.7 (31/05/2013)

Table des matières

MANUEL UTILISATEURS.....	1
1. INTRODUCTION.....	3
1. POLICE-ON-WEB.....	4
2.1 PAGE D'ACCUEIL ET FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL.....	4
2.2. CONVENTIONS GÉNÉRALES.....	6
2.3. ECRANS.....	7
2.4. L'ÉCRAN « SAISIR UNE ADRESSE ».....	8
1. DÉCLARATIONS DE SYSTÈMES D'ALARMES.....	11
3.1 ECRAN DE PROFILAGE.....	11
3.2 ECRAN PRINCIPAL DE DÉCLARATIONS DE SYSTÈMES D'ALARME.....	12
3.3 MISE EN SERVICE D'UNE DÉCLARATION DE SYSTÈMES D'ALARME.....	18
3.3.3.2.a Système d'alarme pour biens immobiliers et fixe pour personne	23
3.3.3.2.b Systèmes mobile d'alarme pour personne.....	25
3.4 CONSULTATION D'UNE DÉCLARATION.....	26
3.5 MODIFICATION D'UNE DÉCLARATION.....	27
3.6 MISE HORS SERVICE D'UNE DÉCLARATION.....	31
3.7 VALIDATION D'UNE DÉCLARATION.....	32
3.8 CONFIRMER UNE DÉCLARATION DE SYSTÈME D'ALARME.....	34
3.9 IMPRESSION.....	38
3.10 AJOUTER UN PLAN D'INSTALLATION.....	39
4 DÉCLARER UN DÉLIT.....	40
4.1 TYPE DE DÉCLARATION ET IDENTIFICATION.....	40
4.2 CONFIRMATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES.....	41
4.3. DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL.....	42
4.4. INFORMATIONS SUR LE DÉLIT.....	45
4.5. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES.....	61
4.6. RÉSUMÉ.....	62
4.7. CONFIRMATION.....	65

5. SIGNALEMENT D'ABSENCE.....	69
5.1. TYPE DE SIGNALEMENT ET IDENTIFICATION.....	69
5.2 CONFIRMATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES.....	71
5.3. DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL.....	72
5.4. INFORMATIONS RELATIVES À L'HABITATION.....	73
5.5. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES.....	77
5.6. RÉSUMÉ.....	78
5.7. CONFIRMATION.....	80
6 SOLUTIONS AUX PROBLÈMES	84
6.1 ECRANS D'ERREURS.....	84
6.2 SOLUTIONS AUX PROBLÈMES D'IDENTIFICATION.....	84
6.3 SOLUTIONS AUX PROBLÈMES DE DÉCLARATION DE SYSTÈMES D'ALARME.....	87
6.4 SOLUTIONS AUX PROBLÈMES DE DÉCLARATION DE DÉLIT ET SIGNALEMENT D'ABSENCE.....	91
6.5 SIGNALEMENT D'ABSENCE, INFORMATIONS RELATIVES À L'HABITATION.....	94
7. AUTRES RÉFÉRENCES.....	96

1. Introduction

Dans le cadre de la simplification administrative et de l'amélioration des services aux citoyens, l'application web « police-on-web » a été développée. Ce guichet virtuel est disponible en tout temps et permet au citoyen de déclarer en ligne un système d'alarme, plusieurs types de délits ou un avis d'absence.

Le présent document est le manuel utilisateur de police-on-web. Il est destiné à tout utilisateur qui désire effectuer des déclarations à titre privé et des déclarations de systèmes d'alarme pour le compte d'une entreprise ou d'une Centrale d'Alarme.

Ce document se divise en quatre grands chapitres :

- ³⁵₁₇ Le chapitre 2 donne une description générale de l'application.
- ³⁵₁₇ Le chapitre 3 définit la procédure à suivre pour effectuer une déclaration de système d'alarme.
- ³⁵₁₇ Le chapitre 4 décrit de manière détaillée l'ensemble des étapes que les utilisateurs doivent suivre pour déposer plainte.
- ³⁵₁₇ Le chapitre 5 décrit de manière détaillée l'ensemble des étapes que les utilisateurs doivent suivre pour signaler une absence.
- ³⁵₁₇ Le chapitre 6 décrit quant à lui pour chaque étape de la procédure tous les problèmes qui peuvent éventuellement se poser, et propose des solutions appropriées.

Par ailleurs, le chapitre 7 reprend une série d'autres références.

1. Police-on-web

2.1 Page d'accueil et fonctionnement général

2.1.1 Général

Police-on-web est accessible :

- 35
17 Via une URL directe, www.policeonweb.be, qui vous conduit à une première page d'accueil de Police-on-web sur laquelle vous devrez choisir votre langue.
- 35
17 Via le site web de votre zone de police locale : <http://www.policeLocale.be/> 'nom de la commune'. Pour accéder à l'application web en tant que telle, il convient ensuite de cliquer sur le lien « [Déposer une déclaration en ligne](#) » qui vous conduira à une première page d'accueil de Police-on-web sur laquelle vous devrez choisir votre langue.

Dans les 2 cas, vous naviguerez ensuite vers la page d'accueil principale de l'application. Cette page permet de choisir un type de déclaration. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires relatives à l'utilisation de police-on-web : questions les plus fréquemment posées, assistance utilisateur, déclaration de confidentialité et conditions d'utilisation. C'est aussi sur cette page que sont communiquées les indisponibilités éventuelles de l'application.

Figure 1 : Page d'accueil de police-on-web

Avant de pouvoir déposer une déclaration, vous devez choisir si vous voulez :

- 35
17 gérer des déclarations de systèmes d'alarme
- 35
17 signaler une absence
- 35
17 déposer une plainte

puis vous pouvez vous identifier.

Il est possible de porter plainte pour les délits suivants :

- 35
17 Vol de vélo
- 35
17 Vol de vélomoteur
- 35
17 Vol à l'étalage
- 35
17 Vandalisme (dégradations).
- 35
17 Vandalisme (graffiti).

Pour vous identifier, vous devez disposer d'un des moyens d'identification suivants :

- 35
17 Une carte d'identité électronique (e-ID)

- 35
17 Un token¹ que vous pouvez demander sur le site portail fédéral.

¹ Consultez le portail fédéral pour en savoir plus sur les méthodes d'identification (voir chapitre 7 Autres références).

nl fr de en .be

Mon login e-Gov

Me connecter en utilisant mon profil e-Gov avec le gouvernement

Etape 1

Connectez-vous avec votre token

 Veuillez fournir votre identifiant et votre mot de passe **avant** de communiquer le code token demandé.

Identifiant

Mot de passe

[?](#)

Continuez

Bienvenue sur Mon login e-Gov

Afin de vous authentifier, veuillez fournir le ou les identifiants requis.
Si vous n'en possédez pas, veuillez vous rendre à la page d'enregistrement: [page d'enregistrement](#)

Si vous aviez encore d'autres questions ou rencontriez des problèmes relatifs à l'authentification, veuillez consulter nos [pages FAQ](#)



[A propos de ce site](#) | [Déclaration de confidentialité](#)
 © 2012 - 2013 Administration fédérale



nl fr de en .be

Mon login e-Gov

Me connecter en utilisant mon profil e-Gov avec le gouvernement

Etape 2

Connectez-vous avec votre token

 Votre token est une carte/un document qui comporte 24 codes personnels. Veuillez fournir le code de votre token personnel

Introduisez le code de token n° 24

[?](#)

Continuez

Bienvenue sur Mon login e-Gov

Afin de vous authentifier, veuillez fournir le ou les identifiants requis.
Si vous n'en possédez pas, veuillez vous rendre à la page d'enregistrement: [page d'enregistrement](#)

Si vous aviez encore d'autres questions ou rencontriez des problèmes relatifs à l'authentification, veuillez consulter nos [pages FAQ](#)



[A propos de ce site](#) | [Déclaration de confidentialité](#)
 © 2012 - 2013 Administration fédérale



35
17 Un nom d'utilisateur et un mot de passe, que vous pouvez demander sur le site portail fédéral.

Mon login e-Gov

Me connecter en utilisant mon profil e-Gov avec le gouvernement



Connectez-vous avec votre nom d'utilisateur et mot de passe 

 Veuillez fournir votre identifiant et votre mot de passe.

Identifiant

Mot de passe

[Continuez](#)

Bienvenue sur Mon login e-Gov

Afin de vous authentifier, veuillez fournir le ou les identifiants requis.

Si vous n'en possédez pas, veuillez vous rendre à la page d'enregistrement: [page d'enregistrement](#)

Si vous aviez encore d'autres questions ou rencontriez des problèmes relatifs à l'authentification, veuillez consulter nos [pages FAQ](#)



Remarque : Si vous vous identifiez sur le site portail fédéral, vous ne pouvez pas entrer une déclaration de système d'alarme.

2.1.2 Wizard

Les « assistants » (*wizards*) vous aideront à passer d'une étape à l'autre de la déclaration de délit ou d'absence. En cliquant sur [Précédent] et [Suivant], vous naviguerez tout simplement entre les différentes étapes.

Pour pouvoir porter plainte, signaler une absence ou déclarer un système d'alarme, vous devez introduire une série de données via l'application web :

- ³⁵/₁₇ Pour une plainte : coordonnées personnelles, données générales sur le délit ; si la partie lésée est une entreprise : les données sur l'entreprise en question, ainsi que les données sur le bien volé ou endommagé. Il conviendra aussi de décrire l'objet et de définir le propriétaire.
- ³⁵/₁₇ Pour une déclaration d'absence : coordonnées personnelles, coordonnées de l'habitation que vous quittez, coordonnées des personnes sélectionnées par vous qui peuvent être contactées en cas de problème.
- ³⁵/₁₇ Pour une déclaration de système d'alarme : coordonnées personnelles du déclarant, coordonnées de l'utilisateur du système d'alarme, données sur le lieu d'installation du système d'alarme. Il sera éventuellement possible de joindre un plan d'installation.

La saisie des données d'une plainte ou déclaration d'absence se déroule en plusieurs étapes, visibles dans l'en-tête suivante de police-on-web :



Figure 2 : en-tête de police-on-web pour les déclarations de plainte ou d'absence.

En ce qui concerne les déclarations de systèmes d'alarmes, l'entête est la suivante :



Figure 3 : en-tête de police-on-web pour les déclarations de systèmes d'alarmes.

Le chemin vous permet de voir à quel stade de la déclaration vous vous trouvez.

Après que vous ayez confirmé le résumé des données que vous avez saisies, la déclaration sera envoyée à la zone de police concernée, et une confirmation de réception apparaîtra à l'écran.

Tant le résumé de votre déclaration que la confirmation de réception peuvent être imprimés.

Attention !

Ces documents ne constituent pas un procès-verbal. Vous pourrez être contacté(e) par des agents de votre zone de police locale, qui assureront le suivi et le traitement de votre déclaration.


2.2. Conventions générales


2.2.1 Icônes


Trois icônes sont disponibles dans l'entête de police-on-web : Home, FAQ et Logout.



Figure 4 : les icônes de police-on-web pour les déclarations de systèmes d'alarmes.

En cliquant sur l'icône Home  , vous accederez à la page principale de police-on-web (Figure 1 : Page d'accueil de police-on-web) dans laquelle vous pourrez éventuellement choisir d'effectuer un autre type de déclaration.

En cliquant sur l'icône Aide  , vous accederez aux « Frequently Asked Questions » du site portail fédéral relatives au fonctionnement de police-on-web.

En cliquant sur l'icône Logout  , vous pourrez vous déconnecter de police-on-web.

2.2.2. Logos

Les logos affichés permettent de cliquer vers les sites des partenaires concernés.

- Site de la police fédérale
- Site de l'ibz (service public fédéral)
- Site du fedict

- Site belgium.be (Portail des services publics belges)

2.2.3.Footer



Au bas des formulaires figurent trois liens sur lesquels vous pouvez cliquer à tout moment : un lien vers l'assistance utilisateur, un lien vers la déclaration de confidentialité et un lien vers les conditions d'utilisation.

Figure 5 : footer de police-on-web.

- [Assistance utilisateurs](#) : Un nouvel écran vous permettra de saisir votre commune de résidence. Vous serez alors redirigé vers la police de votre localité qui vous donnera assistance.
- [Déclaration de confidentialité](#) : si vous cliquez sur ce lien, un nouvel écran vous rappelle qu'en utilisant l'application, vous acceptez la façon dont Fedict et la Police collectent et traitent les données à caractère personnel . Ce traitement est développé en détails dans la déclaration.
- [Conditions d'utilisation](#) : Les conditions générales d'utilisation de l'application sont rappelées dans cette page.

2.2.4. Formulaires

Pour les formulaires à compléter, les conventions suivantes sont d'application :

- ³⁵₁₇ Les champs obligatoires sont indiqués par une « * ».
- ³⁵₁₇ Les champs non modifiables apparaissent sur fond gris.
- ³⁵₁₇ En cliquant sur , vous pouvez demander plus d'explications sur les champs concernés.
- ³⁵₁₇ Les messages d'erreurs sont indiqués en rouge.
- ³⁵₁₇ L'icône suivante  informe qu'un type de déclaration est temporairement indisponible .



2.3. Ecrans

L'application a été conçue pour être compatible avec les navigateurs suivants :

- ³⁵₁₇ Firefox (v. 1 et supérieur).
- ³⁵₁₇ Internet Explorer (v. 6 et supérieur).
- ³⁵₁₇ Safari.

Note :

Les messages et écrans du présent manuel peuvent différer légèrement de l'application elle-même du fait que nous essayons d'améliorer constamment cette dernière.

L'aide contextuelle  est parfois vide si la situation est suffisamment claire. Dans ce cas, le symbole  n'est pas affiché.

Assistance utilisateur : ce lien vous renvoie à une page où vous pouvez rechercher les coordonnées du bureau de police de votre quartier, qui répondra à vos questions.

2.4. L'écran « Saisir une adresse »

L'écran «Saisir une adresse » se présente à plusieurs reprises dans l'application. Il vous permet de communiquer clairement les coordonnées du lieu, afin que la police puisse traiter votre demande.

2.4.1. Saisir une adresse en Belgique

Les écrans de déclarations de délit et de signalement d'absence et la saisie du lieu d'installation d'un système d'alarme nécessitent des adresses en Belgique.

Pour cela, vous devez compléter les champs suivants puis cliquer sur [OK] :

- ³⁵₁₇ Commune (obligatoire : pour obtenir de bons résultats, soyez le plus précis possible)
- ³⁵₁₇ Code postal (facultatif)
- ³⁵₁₇ Rue (obligatoire : pour obtenir de bons résultats, soyez le plus précis possible)
- ³⁵₁₇ Numéro de maison (obligatoire).

Dès que vous avez cliqué sur [OK], le système consulte une base de données d'adresses en Belgique pour y trouver celle qui correspond le mieux. Si votre saisie génère plusieurs possibilités, vous pourrez faire un choix dans une liste, choix à confirmer par [OK]. Si la liste de choix ne contient pas la bonne adresse, appuyez sur le bouton [Annuler], puis introduisez des données plus précises dans les champs concernés.

Différentes adresses correspondent à votre recherche, veuillez sélectionner l'adresse correcte dans la liste ci-dessous

Rue	Code postale	Commune
Brugsesteenweg 12	9000	Gent
Brugsesteenweg 12	9030	Gent

Buttons: Annuler, OK

Figure 6 : Copie d'écran « Spécifier une adresse en Belgique »

2.4.2. Saisir une adresse à l'étranger

L'adresse du déclarant d'un système d'alarme peut être en Belgique ou à l'étranger. Si le pays choisi n'est pas la Belgique, aucun contrôle ne sera effectué sur l'existence de la commune, sa correspondance avec le code postal et la validité du nom de rue. Tous les champs sont alors obligatoires, même le code postal car il ne pourra pas être rempli automatiquement.

Cet écran permet de saisir une adresse en Belgique ou à l'étranger :

Figure 7 : Copie d'écran « Spécifier une adresse » (exemple d'une adresse en France)

2.4.3. Copier l'adresse du déclarant

Dans l'écran ci-dessous, vos coordonnées peuvent être reprises automatiquement via la touche [Copier votre adresse]. Vous pouvez aussi compléter vous-même :

Figure 8 : Copie d'écran « Spécifier une adresse » (adresse de contact)

2.4.4. Copier l'adresse de l'entreprise

Cas du représentant d'entreprise : Si le formulaire est utilisé après mention d'une entreprise dans la déclaration, un bouton [Copier adresse entreprise] sera aussi disponible :

Figure 9 : Copie d'écran « Spécifier une adresse » (avec possibilité de copie de l'adresse de l'entreprise)

1. Déclarations de systèmes d'alarmes

Le déclarant d'un système d'alarme peut présenter un **profil de simple particulier** ou un **profil mixte**. On parlera de profil mixte lorsque le déclarant dispose d'autorisations pour le compte d'une entreprise ou d'une Centrale d'Alarme en plus de son rôle de déclarant à titre privé.

Ce chapitre décrit les étapes à suivre pour effectuer une déclaration de système d'alarme.

3.1 Ecran de profilage

Cet écran n'est affiché que si vous disposez d'un profil mixte, les autorisations couvrent une ou plusieurs entreprises ou une Centrale d'Alarme. Il permet de sélectionner les autorisations que vous souhaitez utiliser lors de vos déclarations.

Voici l'écran de profilage d'un déclarant qui dispose d'autorisations pour des entreprises :

The screenshot shows a web interface titled "Définition du profil déclarant". It has a blue header bar with the text "Déclarant:". Below this, a light blue box contains the instruction: "Vous disposez d'autorisations pour gérer des déclarations de systèmes d'alarme pour des tiers. Veuillez définir à quel(s) titre(s) vous souhaitez gérer vos déclarations." The main section, titled "Portée de cette session" with a red question mark icon, asks "Je souhaite effectuer des déclarations :". There are two main options, each with a checkbox: "en tant que personne privée" and "en tant que représentant d'entreprise:". Under the "en tant que représentant d'entreprise:" option, there is a list of four checkboxes corresponding to different company authorizations: "838.454.340 - Van Caneghem, Wouter", "862.650.001 - Vercarre, Nancy", "902236491", and "902236590". At the bottom, there are two buttons: "← Précédent" on the left and "Suivant →" on the right.

Figure 10 : Copie d'écran « Définition du profil déclarant » (avec des autorisations pour des entreprises)

Voici l'écran de profilage d'un déclarant qui dispose d'une autorisation pour un Centrale d'Alarme :

The screenshot shows a web interface titled "Définition du profil déclarant". It has a blue header bar with the text "Déclarant:". Below this, a light blue box contains the instruction: "Vous disposez d'autorisations pour gérer des déclarations de systèmes d'alarme pour des tiers. Veuillez définir à quel(s) titre(s) vous souhaitez gérer vos déclarations." The main section, titled "Portée de cette session" with a red question mark icon, asks "Je souhaite effectuer des déclarations :". There are two main options, each with a checkbox: "en tant que personne privée" and "en tant que représentant de la centrale d'alarme:". Under the "en tant que représentant de la centrale d'alarme:" option, there is a single checkbox corresponding to the authorization "902236788". At the bottom, there are two buttons: "← Précédent" on the left and "Suivant →" on the right.

Figure 11 : Copie d'écran « Définition du profil déclarant » (avec une autorisation pour une Centrale d'Alarme)

3.2 Ecran principal de déclarations de systèmes d'alarme

Ceci est l'écran principal des déclarations de systèmes d'alarmes. A partir de cet écran il est possible de :

- Modifier ses données personnelles
- Effectuer la mise en service d'un système d'alarme (déclaration initiale)
- Lister les déclarations existantes puis consulter, modifier, mettre hors service ou valider l'une d'entr'elles.

Ecran principal

Coordonnées personnelles de l'utilisateur

Nom: verhaeghe
Prénom: joris
Rue et n°: Nieuwstraat 5
Code postal et commune: 1000 Brussel
Pays: Belgique
N° de téléphone:
 Accepte les mailings d'information
Adresse e-mail: test@hotmail.com

Introduire vos données personnelles

Déclaration d'un système d'alarme

Déclarer un système d'alarme

Aperçu des déclaration(s) effectuées en tant qu'utilisateur privé

N° déclaration	Dénomination	Validée le	Lieu d'installation	Etat
<input checked="" type="radio"/> ACC418	test	13/05/2013	Gent	Validé
<input type="radio"/> ACC422	qdqsdqsq	05/12/2012	Gent	Validé
<input type="radio"/> ACC423	sdfdsdfdf	05/12/2012	Gent	Validé
<input type="radio"/> ACC424	xwxcwxcw	07/12/2012	Gent	Validé
<input type="radio"/> ACC425	sqqsdsdq	07/12/2012	Gent	Validé
<input type="radio"/> ACC481	fotobooth	03/04/2013	Gent	Validé
<input type="radio"/> ACC483	test	05/04/2013	Gent	Validé
<input type="radio"/> ACC487	thuis installatie	13/05/2013	Brussel	Validé

Consulter Modifier Mise hors service Validation annuelle

Figure 12 : Copie d'écran « Déclarations de systèmes d'alarme. »

3.2.1 Coordonnées personnelles

Dans le premier bloc de cet écran, vous pouvez modifier vos données personnelles. Pour cela, vous devez cliquer sur « Modifier vos données personnelles ». L'écran « Saisir les données personnelles » apparaîtra alors, dans lequel vous encoderez votre numéro de GSM, éventuellement votre adresse e-mail et votre adresse. L'adresse du déclarant peut être située hors de Belgique.

Si, au moment où vous modifiez vos coordonnées personnelles, des déclarations de systèmes d'alarmes existent déjà dans police-on-web, celles-ci seront automatiquement mises à jour avec vos données modifiées. Un message d'avertissement sera affiché pour vous prévenir de cette mise à jour. Ce cas est illustré dans l'écran de saisie ci-dessous :

Saisir les données personnelles

Toute modification de vos données personnelles sera répercutée sur les données utilisateur de chacune de vos déclarations effectuées en tant que particulier.

Coordonnées personnelles

Nom: verhaeghe
Prénom: joris
Pays *: Belgique
Rue*: Nieuwstraat
N° *: 5
Boîte postale :
Code postale : 1000
Commune*: Brussel
N° de GSM:
 Accepte les mailings d'information

Adresse e-mail: test@hotmail.com
Veuillez confirmer votre adresse e-mail: test@hotmail.com

* champ obligatoire

Annuler OK

Figure 13 : Copie d'écran « Saisie des données personnelles.. »

3.2.2 Déclaration initiale

Dans ce second bloc, il est possible d'effectuer une déclaration de mise en service d'un système d'alarme à titre privé ou pour un tiers.

Déclaration d'un système d'alarme

Déclarer un système d'alarme

Figure 14 : Copie du bloc « Déclarer une mise en service »

3.2.3 Liste des déclarations

Dans ce troisième bloc, les déclarations du déclarant sont affichées par ordre alphabétique de numéro de déclaration. A partir de ce bloc, vous pouvez sélectionner une déclaration puis la consulter, la modifier, la mettre hors service ou la valider.

Liste des déclarations					
Déclaration(s) en tant qu'utilisateur privé					
	N° déclaration	Dénomination	Validée le	Lieu d'installation	Etat
<input checked="" type="radio"/>	ACC418	test	13/05/2013	Gent	Validé
<input type="radio"/>	ACC422	qdqsdssq	05/12/2012	Gent	Validé
<input type="radio"/>	ACC423	sdfdsdfd	05/12/2012	Gent	Validé
<input type="radio"/>	ACC424	xwcxwxcw	07/12/2012	Gent	Validé
<input type="radio"/>	ACC425	sqqsdsdq	07/12/2012	Gent	Validé
<input type="radio"/>	ACC481	fotobooth	03/04/2013	Gent	Validé
<input type="radio"/>	ACC483	test	05/04/2013	Gent	Validé
<input type="radio"/>	ACC487	thuis installatie	13/05/2013	Brussel	Validé

Déclaration(s) en tant que représentant de 862.650.001 - Vercarre, Nancy					
	N° déclaration	Dénomination	Validée le	Lieu d'installation	Etat
<input type="radio"/>	ACC366	Test 4	31/08/2012	Bruxelles	Validé
<input type="radio"/>	ACC369	Test 5	05/09/2012	Mons	Validé
<input type="radio"/>	ACC370	test	10/09/2012	Mons	Validé
<input type="radio"/>	ACC371	Test 2	10/09/2012	Bruxelles	Validé
<input type="radio"/>	ACC372	Test 4	10/09/2012	Bruxelles	Validé
<input type="radio"/>	ACC373	Test 5	10/09/2012	Bruxelles	Validé
<input type="radio"/>	ACC378	Test 2	12/09/2012	Bruxelles	Validé
<input type="radio"/>	ACC380	Test 5	12/09/2012	Mons	Validé
<input type="radio"/>	ACC386	Test 5	13/09/2012	Wavre	Validé
<input type="radio"/>	ACC390	Test 4	13/09/2012	Charleroi	Validé
<input type="radio"/>	ACC420	test vero	27/11/2012	Charleroi	Validé

Figure 15 : Copie d'écran « Liste des déclarations d'un utilisateur ayant un profil mixte »

Si vous disposez d'une autorisation auprès d'une Centrale d'Alarme, ce bloc permet d'introduire des critères de sélection afin de limiter le nombre de déclarations affichées.

Déclaration(s) en tant que représentant de la centrale d'alarmes ??					
Veuillez introduire des critères de recherche des déclarations effectuées par la centrale d'alarmes.					
N° de déclaration:	0003	/	<input type="text"/>		
OU					
Nom utilisateur:	<input type="text"/>				
Code postal:	<input type="text"/>				
Commune:	brussel	<input type="button" value="Rechercher"/>			
	N° déclaration	Dénomination	Validée le	Lieu d'installation	Etat
<input checked="" type="radio"/>	0003/4516251	fdfsd	04/09/2012	Brussel	Validé
<input type="button" value="Consulter"/> <input type="button" value="Modifier"/> <input type="button" value="Mise hors service"/>					

Figure 16 : Copie d'écran « Saisie des critères de recherche des déclarations d'une Centrale d'Alarme »

Vous devez alors entrer le numéro de la déclaration recherchée (après le prefixe de la Centrale d'alarme) ou l'un des 3 critères suivant :

- nom de l'utilisateur
- code postal du lieu d'installation du système d'alarme

- commune du lieu d'installation du système d'alarme

Cliquez sur le bouton « Rechercher » pour obtenir la liste des déclarations correspondant à vos critères.

Message d'erreur

Si un message d'erreur apparaît sur l'écran, voir chapitre 6.3 Solutions aux problèmes de déclaration de systèmes d'alarme. (page 87)

3.3 Mise en service d'une déclaration de systèmes d'alarme

Ce chapitre est divisé en 3 parties selon que vous déclarez la mise en service d'un système d'alarme à titre privé, pour le compte d'une entreprise ou que vous êtes représentant d'une Centrale d'Alarme.

Si vous déclarez une déclaration à titre privé ou pour le compte d'une entreprise, vous ne choisissez pas le numéro de la déclaration, il sera assigné par le système et vous en prendrez connaissance après confirmation de votre déclaration.

Si vous représentez une Centrale d'Alarme, vous devez assigner vous-même le numéro de la déclaration. Un numéro déjà utilisé sera signalé par le système.

3.3.1 Mise en service d'une déclaration à titre privé

Vous avez choisi d'effectuer la mise en service d'une déclaration de système d'alarme à titre privé.

Vous accédez au formulaire suivant qui vous permet d'effectuer une déclaration d'alarme pour bien immobilier :

Effectuer une déclaration

1. Conditions

Il est important de noter les conditions suivantes:

- Dans les 10 jours qui suivent la mise en service d'un système d'alarme, l'utilisateur doit fournir le nom, l'adresse, le numéro de téléphone du lieu d'installation du système d'alarme. Il convient de fournir également le nom, l'adresse et le cas échéant le numéro de GSM et l'adresse email de l'utilisateur ainsi que la nature du bien et le risque du lieu que le système est installé.
- Dans les 10 jours qui suivent la mise hors service d'un système d'alarme, l'utilisateur doit transmettre sa déclaration.
- Dans les 10 jours qui suivent la modification d'une des données énumérées, l'utilisateur doit mettre à jour sa déclaration de système d'alarme.
- L'utilisateur du système d'alarme à déclarer n'est pas une personne morale. [pour plus d'information, veuillez consulter les FAQs relatives aux déclarations de système d'alarme pour les entreprises]
- L'utilisateur est tenu de valider les données au moins une fois par an. Dans le cas contraire, elles ne seront plus considérées comme étant valables et pourront être supprimées.

J'accepte les conditions énoncées ci-dessus

2. Données utilisateur

Nom: verhaeghe
Prénom: joris
Rue et n°: Nieuwstraat 5
Code postal et commune*: 1000 Brussel
Pays: Belgique
N° de téléphone/GSM:
 Accepte les mailings d'information
Adresse e-mail: test@hotmail.com

*: champ obligatoire

3. Données du lieu d'installation

Nom du lieu d'installation
(ex: nom de famille, dénomination commerciale) *:

Rue et n°:

Code postal et commune*: Saisir l'adresse

Etage:

N° de téléphone principal
(ex: 09 876 54 32) *:

Autre n° de téléphone:

Autre n° de téléphone:

Risque associé au lieu d'installation
(particulier, choisir "non spécifié") *:
sélectionnez...

Nature du bien*: sélectionnez...

Plan d'installation : [Associer un plan](#)

*: champ obligatoire

← Précédent

Suivant →

Figure 17 : copie d'écran « Déclaration initiale » pour une personne privée

3.3.1.1 Conditions

Pour toute déclaration initiale, la case du bloc [Conditions] devra être cochée, vous acceptez ainsi les conditions relatives à la mise en service du système d'alarme.

3.3.1.2 Données utilisateur

Ce bloc contient les informations relatives à un système d'alarme déclaré par une personne privée. Les données utilisateur sont reprises de celles du déclarant, elles ne sont pas modifiables sur cet écran. Pour les modifier, retourner sur l'écran précédent et choisir le bouton « Modifier vos coordonnées personnelles ».

3.3.1.3 Données du lieu d'établissement

Les informations suivantes doivent obligatoirement être complétées :

- Nom du lieu d'installation
- Adresse du lieu d'installation. Pour l'indiquer, cliquez sur [Saisir l'adresse]. L'utilisation du formulaire « Saisir une adresse » est décrite à la section 2.4.1 « Saisir une adresse ». Ce lieu doit être en Belgique, il peut être copié de l'adresse de l'utilisateur si celle-ci est en Belgique.
- Numéro de téléphone principal
- Risque associé au lieu d'installation, à choisir dans une liste.
- Nature du bien, à choisir dans une liste.

Les données suivantes peuvent également être communiquées :

- étage du lieu d'installation
- deux autres numéros de téléphone, en plus du numéro de téléphone principal
- un plan d'installation pourra être fourni, il devra être de format jpg et de taille maximale 100k. Il pourra être recherché en suivant le lien [associer un plan](#) qui affichera le formulaire [Ajouter un plan d'installation]. Ce formulaire est décrit à la section 3.10 Ajouter un plan d'installation.

Cliquez sur [OK] pour confirmer les données et passer à l'écran suivant. Si les données sont correctes, le résumé des données de la déclaration est affiché.

Message d'erreur

Si un message d'erreur apparaît sur l'écran, voir 6.3 Solutions aux problèmes de déclaration de systèmes d'alarme, page 87.

3.3.2 Mise en service d'une déclaration pour le compte d'une entreprise

Vous avez choisi d'effectuer la mise en service d'une déclaration de système d'alarme pour le compte d'une entreprise.

Le formulaire suivant vous permet d'effectuer une déclaration d'alarme pour bien immobilier :

Effectuer une déclaration

1. Conditions

Il est important de noter les conditions suivantes:

- Dans les 10 jours qui suivent la mise en service d'un système d'alarme, l'utilisateur doit fournir le nom, l'adresse, le numéro de téléphone du lieu d'installation du système d'alarme. Il convient de fournir également le nom, l'adresse et le cas échéant le numéro de GSM et l'adresse email de l'utilisateur ainsi que la nature du bien et le risque du lieu que le système est installé.
- Dans les 10 jours qui suivent la mise hors service d'un système d'alarme, l'utilisateur doit transmettre sa déclaration.
- Dans les 10 jours qui suivent la modification d'une des données énumérées, l'utilisateur doit mettre à jour sa déclaration de système d'alarme.

J'accepte les conditions énoncées ci-dessus

2. Données utilisateur

Nom: verhaeghe
Prénom: joris
Rue et n°: Nieuwstraat 5
Code postal et commune*: 1000 Brussel
Pays: Belgique
N° de téléphone/GSM:
 Accepte les mailings d'information
Adresse e-mail: test@hotmail.com
Veuillez confirmer votre adresse e-mail*: test@hotmail.com

Données entreprise

N° de l'entreprise: 862.650.001
Dénomination de l'entreprise*: Vercarre, Nancy

*: champ obligatoire

3. Données du lieu d'installation

Unité d'établissement: sélectionnez...
Nom du lieu d'installation
(ex: nom de famille, dénomination commerciale) *
Rue et n°*:
Code postal et commune*:
Etage:
N° de téléphone principal
(ex: 09 876 54 32) *
Autre n° de téléphone:
Autre n° de téléphone:
Risque associé au lieu d'installation
(particulier, choisir "non spécifié") *
Nature du bien: sélectionnez...
Plan d'installation : [Associer un plan](#)

*: champ obligatoire

Figure 18 : copie d'écran « Déclaration initiale » pour un représentant d'entreprise

3.3.2.1 Conditions

Pour toute déclaration initiale, la case du bloc [Conditions] devra être cochée, vous acceptez ainsi les conditions relatives à la mise en service du système d'alarme.

3.3.2.2 Données utilisateur

Ce bloc contient les informations relatives à l'utilisateur du système d'alarme. Les données du déclarant sont reprises dans les données utilisateur, elles sont modifiables sauf les nom/prénom du déclarant et le numéro de l'entreprise.

3.3.2.3 Données du lieu d'établissement

Les informations suivantes doivent obligatoirement être complétées :

- Unité d'établissement. Si l'entreprise dispose de plusieurs unités d'établissement, vous pouvez choisir l'une d'entr'elles, le lieu d'installation et l'adresse correspondants sont alors reportés dans les champs correspondants.
- Nom du lieu d'installation
- Adresse du lieu d'installation. Pour l'indiquer, cliquez sur [Saisir l'adresse]. L'utilisation du formulaire « Saisir une adresse » est décrite à la section 2.4. L'écran « Saisir une adresse ». Ce lieu doit être en Belgique, il peut être copié de l'adresse de l'utilisateur si celle-ci est en Belgique ou de l'adresse de l'entreprise.
- Numéro de téléphone principal
- Risque associé au lieu d'installation, à choisir dans une liste.
- Nature du bien, à choisir dans une liste.

Les données suivantes peuvent optionnellement être communiquées :

- étage du lieu d'installation
- deux autres numéros de téléphone, en plus du numéro de téléphone principal
- un plan d'installation pourra être fourni , il devra être de format jpg et de taille maximale 100k. Il pourra être recherché en suivant le lien [associer un plan](#) qui affichera le formulaire [Ajouter un plan d'installation] . Ce formulaire est décrit à la section 3.10 Ajouter un plan d'installation.

Cliquez sur [OK] pour confirmer les données et passer à l'écran suivant. Si les données sont correctes, le résumé des données de la déclaration est affiché.

Message d'erreur

Si un message d'erreur apparaît sur l'écran, voir 6.3 Solutions aux problèmes de déclaration de systèmes d'alarme.

3.3.3 Mise en service d'une déclaration pour le compte d'une Centrale d'Alarme

Vous avez choisi d'effectuer la mise en service d'une déclaration de système d'alarme pour le compte d'une Centrale d'Alarme. Vous pouvez déclarer 3 types d'alarmes différents :

- Système d'alarme pour biens immobiliers
- Systèmes fixe d'alarme pour personne
- Système mobile d'alarme pour personne

Le déclaration initiale d'un système d'alarme pour une centrale d'alarme se fait en 2 étapes :

1. Saisie du numéro de déclaration et du type d'alarme
2. Saisie des autres données de la déclaration, varient selon le type d'alarme

Il sera toujours possible de revenir sur le 1er écran pour changer le numéro et type d'alarme.

3.3.3.1 Ecran 1 : Conditions, numéro et type d'alarme

Le premier écran permet d'accepter les conditions particulières et d'introduire

- le numéro de déclaration. Le préfixe utilisé par la Centrale d'Alarme est pré-rempli, vous ne devez plus compléter que les 7 derniers chiffres.
- le type d'alarme

Remarque : Si le numéro appartient à une déclaration qui existe déjà, il vous sera proposé de modifier cette déclaration. Vous pourrez le faire en cliquant sur « Suivant » ou modifier le numéro. Le type de système d'alarme sera alors celui de la déclaration existante.

Effectuer une déclaration

1. Conditions

Il est important de noter les conditions suivantes:

- Dans les 10 jours qui suivent la mise en service d'un système d'alarme, l'utilisateur doit fournir le nom, l'adresse, le numéro de téléphone du lieu d'installation du système d'alarme. Il convient de fournir également le nom, l'adresse et le cas échéant le numéro de GSM et l'adresse email de l'utilisateur ainsi que la nature du bien et le risque du lieu que le système est installé.
- Dans les 10 jours qui suivent la mise hors service d'un système d'alarme, l'utilisateur doit transmettre sa déclaration.
- Dans les 10 jours qui suivent la modification d'une des données énumérées, l'utilisateur doit mettre à jour sa déclaration de système d'alarme.

J'accepte les conditions énoncées ci-dessus

Numéro de déclaration

N° de déclaration*: 0003 /

Type de système d'alarme

Système d'alarme pour biens immobiliers

Système fixe d'alarme pour personnes

Système mobile d'alarme pour personnes

*: champ obligatoire

← Précédent
Suivant →

Figure 19 : copie d'écran « Déclaration initiale » pour le compte de une Centrale d'Alarme

La case du bloc [Conditions] devra être cochée, vous acceptez ainsi les conditions relatives à la mise en service du système d'alarme.

3.3.3.2 Ecran 2 : Données utilisateur et lieu d'installation

La composition de ce 2ième écran de mise en service peut différer selon le type d'alarme choisi. Il est similaire pour les alarmes de type « pour bien immobiliers » et de type « fixe pour personne » mais il reprend moins de données pour les alarmes de type « mobiles pour personne ».

3.3.3.2.a Système d'alarme pour biens immobiliers et fixe pour personne

Cet écran est constitué de 2 blocs :

- Les données utilisateur : Ce bloc contient les informations relatives à l'utilisateur du système d'alarme. Aucune donnée n'est pré-remplie, il est possible de copier l'adresse de celle du déclarant.

Les informations suivantes doivent obligatoirement être complétées :

- Nom ou Nom/dénomination : Si le type d'alarme est « pour biens immobiliers », l'utilisateur pourra être une personne ou une entreprise. Si le type d'alarme est « mobile pour personne », l'utilisateur sera une personne.
- L'adresse de l'utilisateur, peut éventuellement être copiée de l'adresse du déclarant. Elle peut être située hors de Belgique.
- L'adresse e-mail est obligatoire si la check-box « accepte les mailings d'informations est sélectionnée »

Le numéro de GSM n'est pas obligatoire.

- Les données du lieu d'installation :

Effectuer une déclaration

Sur cet écran, vous pouvez encoder les données de la déclaration 0003/6975126

2. Données utilisateur

Nom*: joris verhaeghe

Rue et n*: Nieuwstraat 5

Code postal et commune*: 1000 Brussel

Pays: Belgique

N° de téléphone/GSM:

*: champ obligatoire

3. Données du lieu d'installation

Nom du lieu d'installation: Installation maison
(ex: nom de famille, dénomination commerciale) *:

Rue et n*:

Code postal et commune*:

Etage:

N° de téléphone principal: 0498 45 12 14
(ex: 09 876 54 32) *:

Autre n° de téléphone:

Autre n° de téléphone:

Risque associé au lieu d'installation: non spécifiés / non précisée
(particulier, choisir "non spécifié") *:

Nature du bien*: Habitation

Plan d'installation : [Associer un plan](#)

*: champ obligatoire

Figure 20 : copie d'écran « Déclaration initiale » d'un système d'alarme fixe pour personne (2ieme écran).

Les informations suivantes doivent obligatoirement être complétées :

- Nom du lieu d'installation
- adresse du lieu d'installation. Pour l'indiquer, cliquez sur [Saisir l'adresse]

L'utilisation du formulaire « Saisir une adresse » est décrite à la section 2.4.1. Saisir une adresse en Belgique. Ce lieu doit être en Belgique, il peut être copié de l'adresse de l'utilisateur si celle-ci est en Belgique.

- Numéro de téléphone principal
- Risque associé au lieu d'installation, à choisir dans une liste.
- Nature du bien, à choisir dans une liste.

Les données suivantes peuvent optionnellement être communiquées :

- étage du lieu d'installation

- deux autres numéros de téléphone, en plus du numéro de téléphone principal
- un plan d'installation pourra être fourni , il devra être de format jpg et de taille maximale 100k. Il pourra être recherché en suivant le lien [associer un plan](#) qui affichera le formulaire [Ajouter un plan d'installation] . Ce formulaire est décrit à la section 3.10 Ajouter un plan d'installation.

Cliquez sur [OK] pour confirmer les données et passer à l'écran suivant. Si les données sont correctes, le résumé des données de la déclaration est affiché.

3.3.3.2.b Systèmes mobile d'alarme pour personne

Cet écran n'est constitué que d'un seul bloc :

- Les données utilisateur : Ce bloc contient les informations relatives à l'utilisateur du système d'alarme. Aucune donnée n'est pré-remplie, il est possible de copier l'adresse de celle du déclarant.

Les informations suivantes doivent obligatoirement être complétées :

- Nom de l'utilisateur
- L'adresse de l'utilisateur, peut éventuellement être copiée de l'adresse du déclarant. Elle peut être située hors de Belgique.
- Le numéro de GSM est obligatoire.
- L'adresse e-mail est obligatoire si la check-box « accepte les mailings d'informations est sélectionnée »

Effectuer une déclaration

Sur cet écran, vous pouvez encoder les données de la déclaration 0003/6975126

2. Données utilisateur

Nom*: joris verhaeghe

Rue et n°*: Nieuwstraat 5

Code postal et commune*: 1000 Brussel

Pays: Belgique

N° de téléphone/GSM*: 04987 45 15 23

*: champ obligatoire

Figure 21 : copie d'écran « Déclaration initiale » d'un système d'alarme mobile pour personne (2ieme écran).

Cliquez sur [OK] pour confirmer les données et passer à l'écran suivant. Si les données sont correctes, le résumé des données de la déclaration est affiché.

Message d'erreur

Si un message d'erreur apparaît sur l'écran, voir chapitre 6.3 Solutions aux problèmes de déclaration de systèmes d'alarme.

3.4 Consultation d'une déclaration

L'écran suivant reprend un résumé des données de la déclaration sélectionnée pour consultation sur l'écran des déclarations.



The screenshot shows a web interface titled 'Consultation'. Below the title is a blue header bar with the text 'Résumé de la déclaration'. The main content area is light blue and contains the following information:

- Déclaration n° ACC418
- Date de validation: 13/05/2013 (déclaration validée)
- L'utilisateur du système d'alarme**
 - verhaeghe joris
 - Nieuwstraat 5
 - 1000 Brussel (Belgique)
 - Accepte les mailings d'information
 - E-mail: test@hotmail.com
- Lieu d'installation**
 - test
 - Jupiterstraat 4
 - 9030 Gent
 - Téléphone principal 697978798798798
 - Risque associé: magasin de bricolage
 - Nature du bien: Commerce: 4 facades (construction aérée)
 - Plan d'installation: Néant

At the bottom left of the content area, there is a button labeled '← Précédent'.

Figure 22 : copie d'écran «Consultation»

A partir de cet écran, vous pouvez retourner directement à l'écran des déclarations en choisissant le bouton [Précédent] .

Message d'erreur

Si un message d'erreur apparaît sur l'écran, voir chapitre 6.3 Solutions aux problèmes de déclaration de systèmes d'alarme, page 87.

3.5 Modification d'une déclaration

Lorsque vous sélectionnez une déclaration de système d'alarme pour modification, un formulaire similaire à celui de la mise en service sera affiché avec les données de la déclaration. Il sera donc différent selon le rôle utilisé par le déclarant.

3.5.a Modification d'une déclaration à titre privé

Les mêmes blocs sont présents que sur l'écran de mise en service, le bloc "Déclaration" a été rajouté, il résume l'état de la déclaration.

Effectuer une déclaration (modification)

1. Déclaration

Numéro: ACC418
Validée le: 13/05/13
Etat: Validé

2. Données utilisateur

Nom: verhaeghe
Prénom: joris
Rue et n°: Nieuwstraat 5
Code postal et commune*: 1000 Brussel
Pays: Belgique
N° de téléphone/GSM:
 Accepte les mailings d'information
Adresse e-mail: test@hotmail.com

* champ obligatoire

3. Données du lieu d'installation

Nom du lieu d'installation test
(ex: nom de famille, dénomination commerciale) *:
Rue et n°: Jupiterstraat 4
Code postal et commune*: 9030 Gent
Etage:
N° de téléphone principal (ex: 09 876 54 32) *:
697978798798798
Autre n° de téléphone:
Autre n° de téléphone:
Risque associé au lieu d'installation magasin de bricolage
(particulier, choisir "non spécifié") *:
Nature du bien*: Commerce: 4 facades (construction aérée)
Plan d'installation : [Associer un plan](#)

* champ obligatoire

← Précédent Suivant →

Figure 23 : copie d'écran «Modification d'une alarme pour bien immobilier» (cas du particulier)

- Le bloc « Déclaration » reprend le numéro de la déclaration et son état, non modifiables. L'état aura la valeur « validé » si la dernière validation a été effectuée dans la dernière année. Notez que toute modification remet à jour la date de dernière validation de la déclaration.
- Les données du bloc « Données utilisateur » ne sont pas modifiables dans cet écran.
- Dans le bloc « Données du lieu d'installation », les données modifiables sont les mêmes que celles introduites lors de la mise en service, elles sont décrites à la section 3.3.1.2.
- Si un plan est déjà associé, vous pouvez le visualiser en choisissant [Afficher]. Il vous est possible de le modifier grâce au lien [Ajouter un autre plan]. Ce formulaire est décrit à la section 3.10 Ajouter un plan d'installation.

A partir de cet écran de modification, il est possible de retourner à l'écran des déclarations sans modifier la déclaration en cliquant sur [Précédent] ou de sauvegarder les modifications en cliquant sur le bouton [Suivant].

3.5.b Modification d'une déclaration pour le compte d'une entreprise

Les mêmes blocs sont présents que sur l'écran de mise en service, le bloc "Déclaration" a été rajouté , il résume l'état de la déclaration. La mise en service d'une déclaration pour le compte d'une entreprise est décrite au chapitre 3.3.2.

Remarque : Si vous n'êtes pas la dernière personne qui a modifié la déclaration, un message d'avertissement apparaîtra sur l'écran. Si vous continuez la modification, les données du précédent utilisateur seront remplacées par les vôtres.

Effectuer une déclaration (modification)

Attention, cette déclaration a été confirmée par le déclarant Olivier Vermeulen.
Si vous modifiez cette déclaration, vous héritez du rôle d'utilisateur de ce système d'alarme et vous devenez donc responsable de la qualité des données déclarées.

1. Déclaration

Numéro: ACC420
Validée le: 27/11/12
Etat: Validé

2. Données utilisateur

Nom: verhaeghe
Prénom: joris
Rue et n*: Nieuwstraat 5
Code postal et commune*: 1000 Brussel
Pays: Belgique
N° de téléphone/GSM:
 Accepte les mailings d'information
Adresse e-mail: test@hotmail.com

Données entreprise

N° de l'entreprise: 0862.650.001
Dénomination de l'entreprise*:

*: champ obligatoire

3. Données du lieu d'installation

Nom du lieu d'installation
(ex: nom de famille, dénomination commerciale)*:
Rue et n*: Rue du Cerisier (Mont-sur-Marchienne) 9 Boîte postale 123
Code postal et commune*: 6032 Charleroi
Etage:
N° de téléphone principal
(ex: 09 876 54 32)*:
Autre n° de téléphone:
Autre n° de téléphone:
Risque associé au lieu d'installation
(particulier, choisir "non spécifié")*:
Nature du bien*:
Plan d'installation: [Associer un plan](#)

*: champ obligatoire

Figure 24 : copie d'écran «Modification d'une alarme pour bien immobilier» (cas de l'entreprise)

Les mêmes blocs sont présents que sur l'écran de mise en service, le bloc "Déclaration" a été rajouté, il résume l'état de la déclaration.

- Le bloc « Déclaration » reprend le numéro de la déclaration et son état, non modifiables. L'état aura la valeur « validé » si la dernière validation a été effectuée dans la dernière année. Notez que toute modification remet à jour la date de dernière validation de la déclaration.
- Les données du bloc « Données utilisateur » sont modifiables dans cet écran sauf le nom et le prénom de l'utilisateur.

- Dans le bloc « Données du lieu d'installation », les données modifiables sont les mêmes que celles introduites lors de la mise en service, elles sont décrites à la section 3.3.2.

Si un plan est déjà associé, vous pouvez le visualiser en choisissant [Afficher]. Il vous est possible de le modifier grace au lien [Associer un autre plan]. Ce formulaire est décrit à la section 3.10 Ajouter un plan d'installation

A partir de cet écran de modification, il est possible de retourner à l'écran des déclarations sans modifier la déclaration en cliquant sur [Précédent] ou de sauvegarder les modifications en cliquant sur le bouton [Suivant].

3.5.c Modification d'une déclaration pour le compte d'une Centrale d'Alarme

De même que pour la création, la modification d'une déclaration pour une Centrale d'Alarme est composée de 2 écrans.

Sur le 1er écran, la date de dernière validation est rappelée ainsi que l'état de la déclaration. Vous pouvez modifier

- le numéro de la déclaration
- le type de la déclaration

Si vous modifiez le numéro de la déclaration et que celui-ci est utilisé par une déclaration active, il vous sera proposé de modifier cette déclaration-là. Vous pouvez l'accepter en cliquant sur « Suivant ».

Si vous modifiez le type, les données du second écran seront complétées au mieux avec les données présentes dans l'ancienne déclaration.

Figure 25 : copie du 1er écran «Modification d'une alarme » (cas de la centrale d'alarme)

Le second écran de la modification reprend les mêmes données que lors de la création. Vous pouvez en consulter la description dans le chapitre 3.2.3.

Effectuer une déclaration (modification)

Sur cet écran, vous pouvez encoder les données de la déclaration 0003/4516251

2. Données utilisateur

Nom*: joris verhaeghe

Rue et n*: het spijk 41

Code postal et commune*: 6959WT urk

Pays: Pays-Bas

N° de téléphone/GSM:

*: champ obligatoire

3. Données du lieu d'installation

Nom du lieu d'installation
(ex: nom de famille, dénomination commerciale) *

Rue et n*: Kernstraat 4

Code postal et commune*: 1000 Brussel

Etage:

N° de téléphone principal
(ex: 09 876 54 32) *

Autre n° de téléphone:

Autre n° de téléphone:

Risque associé au lieu d'installation
(particulier, choisir "non spécifié") *

Nature du bien*:

Plan d'installation: [Associer un plan](#)

*: champ obligatoire

Figure 26 : copie du 2nd écran «Modification d'une alarme » (cas de la centrale d'alarme)

Message d'erreur

Si un message d'erreur apparaît sur l'écran, voir chapitre 6.3 Solutions aux problèmes de déclaration de systèmes d'alarme, page 87.

3.6 Mise hors service d'une déclaration

L'écran suivant permet de mettre hors service une déclaration. Un résumé de la déclaration est d'abord affiché afin de vérifier le bon choix de la déclaration à mettre hors service, la mise hors service n'est pas encore été effective.

Effectuer une déclaration (mise hors service)

Attention, cette déclaration a été confirmée par le déclarant Vincent Pierre Faidherbe. Vous mettez hors service une déclaration dont vous n'êtes pas le responsable.

Résumé de la déclaration

Déclaration n° ABP892
Date de validation: 05/10/2010 (déclaration validée)
L'utilisateur du système d'alarme
Faidherbe Vincent Pierre
Rue Sans Souci 30
1050 Ixelles (Belgique)
n'accepte pas les mailings d'information
Informations sur l'entreprise
Dénomination TEST3 FRDICT Aline
Numéro 0902 236 590
Lieu d'installation
TST_ALARM_033502
Rue Neuve 12
7000 Mons
Téléphone principal 0496000000
Risque associé: grand magasin
Nature du bien: Fabrique / usine / site industriel
Plan d'installation: [Afficher](#)

← Précédent

Confirmer →

Figure 27 : copie d'écran «Mise hors service»

Le lien [Afficher] permet de visualiser le plan d'installation associé à la déclaration.

En cliquant sur le bouton [Précédent], vous pouvez encore revenir à l'écran des déclarations sans effectuer la mise hors service. Le bouton [Confirmer] vous permet d'effectuer la mise hors service de la déclaration. Un écran de confirmation vous assurera du bon déroulement de la mise hors service et vous présentera un court résumé de la déclaration supprimée.

Remarque : S'il s'agit d'une déclaration effectuée pour le compte d'une entreprise et dernièrement modifiée par un autre déclarant, le message suivant va s'afficher : « Attention, cette déclaration a été confirmée par le Déclarant Xxxxx Yxxxx. Vous mettez hors service une déclaration dont vous n'êtes pas le responsable. ».

Ce message est destiné à attirer votre attention sur le fait qu'une autre personne est intervenue sur cette déclaration, vous pouvez toujours effectuer la mise hors service en cliquant sur « Confirmer ».

Attention : Une déclaration de système d'alarme mise hors service n'est plus visible dans l'écran des déclarations, vous ne pouvez donc plus ni la consulter, ni la remettre en service par la suite.

Message d'erreur

Si un message d'erreur apparaît sur l'écran, voir chapitre 6.3 Solutions aux problèmes de déclaration de systèmes d'alarme., page 87.

3.7 Validation d'une déclaration

Une déclaration est « validée » si la dernière modification ou validation a été effectuée moins de un an plus tôt, sinon son état est « à valider ». Il est possible de valider une déclaration qui est déjà à l'état « validé », son état reste alors inchangé mais sa date de validation est mise à jour.

Voici l'écran qui permet la validation d'une déclaration :

Effectuer une déclaration (validation annuelle)

Résumé de la déclaration

Déclaration n° ACC487
Date de validation: 13/05/2013 (déclaration validée)

L'utilisateur du système d'alarme
verhaeghe joris
Nieuwstraat 5
1000 Brussel (Belgique)
Accepte les mailings d'information
E-mail: test@hotmail.com

Lieu d'installation
thuis installatie
Nieuwstraat 5
1000 Brussel
Téléphone principal 0451 15 65 15
Risque associé: non spécifiés / non précisée
Nature du bien: Habitation
Plan d'installation: Néant

← Précédent Confirmer →

Figure 28 : copie d'écran «Validation annuelle»

La date de dernière validation est reprise dans l'entête du résumé, elle sera remplacée par la date du jour si vous cliquez sur [Confirmer] et l'état de la déclaration passera à « validé ». Un écran de confirmation vous assurera du bon déroulement de la validation et vous présentera un court résumé de la déclaration validée.

Le lien [Afficher] permet d'afficher le plan d'installation associé à la déclaration.

Le bouton [Précédent] vous permet de retourner à l'écran des déclarations sans effectuer la validation.

Remarque : Si vous n'êtes pas la dernière personnes à être intervenue sur cette déclaration, vous n'êtes pas autorisé à effectuer la validation. Le message suivant va alors s'afficher : « Attention, cette déclaration a été confirmée par le déclarant Xxxxx Yxxxx. Vous n'êtes donc pas autorisé à valider cette déclaration. ». Il vous est tout de même possible de modifier la déclaration, qui aura pour conséquence sa validation.

Message d'erreur

Si un message d'erreur apparaît sur l'écran, voir chapitre 6.3 Solutions aux problèmes de déclaration de systèmes d'alarme, page 87.

3.8 Confirmer une déclaration de système d'alarme

Dans les écrans de résumé vous pouvez vérifier :

- vos coordonnées déclarant
- les données concernant le lieu d'installation du système d'alarme

Si un plan a été associé à la déclaration, un lien vous permet de le visualiser.

Dans les écrans de confirmation, les informations suivantes sont reprises :

- date de mise en service/modification/validation de la déclaration
- adresse d'installation du système d'alarme
- nom du déclarant
- numéro de la déclaration

3.8.1 Résumé et confirmation de la mise en service d'une déclaration

Voici l'écran de résumé d'une déclaration initiale :



The screenshot shows a web interface titled "Effectuer une déclaration". Below the title is a section "Résumé de la déclaration" with a blue header. The content is organized into two main sections: "L'utilisateur du système d'alarme" and "Lieu d'installation".

L'utilisateur du système d'alarme
verhaeghe joris
Nieuwstraat 5
1000 Brussel (Belgique)
Accepte les mailings d'information
E-mail: test@hotmail.com

Lieu d'installation
Installation maison
Maria-Theresiastraat 1
1000 Brussel
Téléphone principal 0495 45 98 65
Risque associé: bâtiment administratif / administration
Nature du bien: Commerce
Plan d'installation: Néant

At the bottom of the form, there are two buttons: "← Précédent" on the left and "Confirmer →" on the right.

Figure 29 : copie d'écran «Déclaration initiale»

Vous pouvez modifier les données en cliquant sur [Précédent], vous retournez alors à l'écran de saisie des données décrit dans la section 3.3.

Cas de la Centrale d'Alarme :

Dans le cas d'une déclaration effectuée pour le compte d'une Centrale d'Alarme, le résumé se présente de la façon suivante :

Effectuer une déclaration

Numéro et type de déclaration

Déclaration n° 0003/6548135
Système d'alarme pour biens immobiliers

Résumé de la déclaration

L'utilisateur du système d'alarme
joris verhaeghe
Nieuwstraat 5
1000 Brussel (Belgique)
n'accepte pas les mailings d'information

Lieu d'installation
Installation maison
Maria-Theresiastraat 1
1000 Brussel
Téléphone principal 04658 45 14 23
Risque associé: bâtiment administratif / administration
Nature du bien: Commerce
Plan d'installation: Néant

Figure 30 : copie d'écran «Confirmation d'une déclaration initiale pour le compte d'une Centrale d'Alarme»

Vous pouvez encore modifier les données du 1er ou du 2nd écran en choisissant le bouton « Modifier » du bloc correspondant. Vous pourrez alors modifier toutes les données de la déclaration, même le numéro et le type de la déclaration. Si vous modifiez le type de la déclaration, les données similaires dans l'ancien et le nouveau type d'alarme seront réaffichées.

La bouton [Confirmer] crée la déclaration initiale et affiche l'écran de confirmation :

Confirmation de la déclaration

Copie ?

En date du 14/05/2013, nous avons bien enregistré votre déclaration, concernant l'activation d'un système d'alarme pour biens immobiliers à 1000 Brussel (Maria-Theresiastraat 1/) pour l'utilisateur joris verhaeghe sous le n° 0003/6548135.
Attention : vous devez valider votre déclaration chaque année.

Figure 31 : copie d'écran «Confirmation d'une déclaration initiale»

Vous pouvez imprimer cette confirmation ou retourner à l'écran des déclarations. Votre déclaration apparaîtra désormais parmi votre liste de déclarations. Vous pourrez ainsi la consulter, modifier, valider ou mettre hors service.

3.8.2 Résumé et confirmation de la modification d'une déclaration

Voici l'écran de résumé de modification d'une déclaration :

Effectuer une déclaration (modification)

Résumé de la déclaration
Déclaration n° ABP892
Date de validation: 05/10/2010 (déclaration validée)
L'utilisateur du système d'alarme
verhaeghe joris
Nieuwstraat 5
1000 Brussel (Belgique)
Accepte les mailings d'information
E-mail: test@hotmail.com

Ancien utilisateur: Vincent Pierre Faidherbe
Informations sur l'entreprise
Dénomination TEST3 FRDICT Aline
Numéro 0902 236 590
Lieu d'installation
TST_ALARM_033502
Rue Neuve 12
7000 Mons
Téléphone principal 0496000000
Risque associé: grand magasin
Nature du bien: Fabrique / usine / site industriel
Plan d'installation: [Afficher](#)

Figure 32 : copie d'écran «Résumé de modification d'une déclaration »

Dans le cas d'une déclaration pour le compte d'une Centrale d'Alarme, le résumé de la modification est divisé en 2 blocs comme pour la déclaration initiale (voir chapitre 3.8.1).

Après confirmation, l'écran de confirmation reprend les données principales de la déclaration :

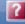
Confirmation (modification)
Copie 
En date du 14/05/2013, nous avons bien enregistré votre déclaration,
concernant la modification d'un système d'alarme pour biens immobiliers
à 7000 Mons (Rue Neuve 12/) pour l'utilisateur joris verhaeghe au nom de l'entreprise TEST3 FRDICT Aline. sous le n° ABP892.

Figure 33 : copie d'écran «Confirmation da modification d'une déclaration »

3.8.3 Confirmation de la mise hors service d'une déclaration

L'écran suivant confirme la mise hors service d'une déclaration :

Confirmation (mise hors service)
Copie 
En date du 14/05/2013, nous avons bien enregistré votre déclaration,
concernant la mise hors service du système d'alarme pour biens immobiliers
à 1000 Brussel (Nieuwstraat 5/) pour l'utilisateur joris verhaeghe sous le n° ACC487.

Figure 34 : copie d'écran «Confirmation de mise hors service d'une déclaration »

Vous pouvez imprimer cette confirmation ou retourner à l'écran des déclarations. Votre déclaration n'apparaîtra plus parmi la liste de vos déclarations et elle ne pourra plus être consultée.

3.8.4 Confirmation de la validation d'une déclaration

L'écran suivant confirme la validation d'une déclaration :

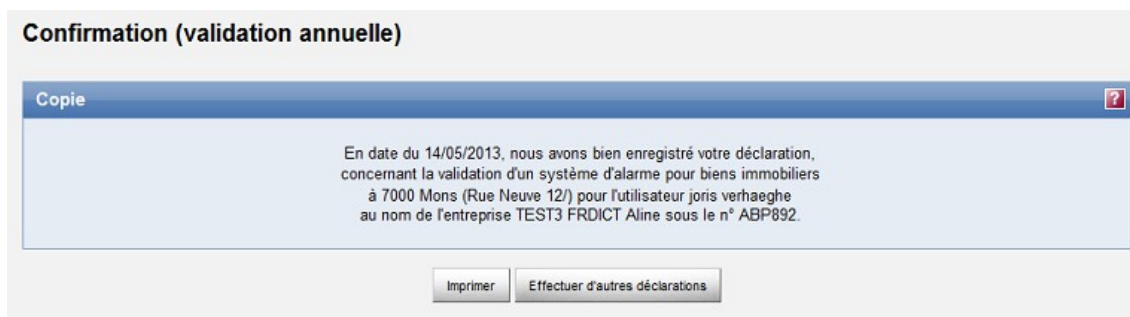


Figure 35 : copie d'écran «Confirmation de validation d'une déclaration »


Vous pouvez imprimer cette confirmation ou retourner à l'écran des déclarations. Votre déclaration apparaîtra dans la liste de vos déclarations avec un nouvel état « validé » et une nouvelle date de validation.

Message d'erreur

Si un message d'erreur apparaît sur l'écran, voir chapitre 6.3 Solutions aux problèmes de déclaration de systèmes d'alarme, page 87.

3.10 Ajouter un plan d'installation

Vous pouvez associer un plan d'installation à votre déclaration en utilisant l'écran suivant :



The screenshot shows a web interface titled "Rechercher le plan d'installation". At the top, there is a sub-header "Rechercher le plan du lieu d'installation" with a help icon. Below this, there is a text input field labeled "Nom du fichier" with the subtext "(format jpg ou pdf)(max 100Kb) :". To the right of the input field is a "Browse..." button. At the bottom left, there is an "Annuler" button, and at the bottom right, there is an "Enregistrer" button.

Le fichier doit être de type .jpg et sa taille ne doit pas dépasser les 100kb.

Cet écran sera également utilisé pour retirer un fichier déjà associé à une déclaration. Pour cela, vous devrez choisir « Enregistrer » sans avoir recherché un fichier auparavant.

Message d'erreur

Si un message d'erreur apparaît sur l'écran, voir chapitre 6.3 Solutions aux problèmes de déclaration de systèmes d'alarme, page 87.

4 Déclarer un délit

Ce chapitre décrit les étapes à accomplir pour déclarer un délit. Au chapitre suivant, nous verrons les options qui concernent le signalement d'une absence.

4.1 Type de déclaration et identification

Avant d'introduire les données d'un délit, vous devez indiquer de quel délit il s'agit :

- Vol de vélo
- Vol de vélomoteur
- Vol à l'étalage
- Vandalisme (dégradations)
- Vandalisme (graffitis)

Vous devez aussi indiquer de quelle façon vous souhaitez vous identifier :

- Carte d'identité électronique (e-ID)
- Token² que vous pouvez demander au site portail fédéral
- Nom d'utilisateur et mot de passe³, que vous pouvez demander sur le site portail fédéral.

Ces possibilités sont illustrées ci-dessous :

The screenshot shows the 'Police-on-web' interface. At the top, there are navigation links for 'Home' and 'Aide'. The main heading is 'Déposer une déclaration en ligne'. Below this, a text block explains that the service allows for online reporting of crimes listed below, as well as absence reports and alarm system declarations. A warning states that for urgent interventions, one should call 101. The interface is divided into three main sections: 'Systèmes d'alarme', 'Déclaration d'absence', and 'Méthode d'identification'. The 'Systèmes d'alarme' section has a radio button for 'Gestion des déclarations'. The 'Déclaration d'absence' section has a radio button for 'Demande de surveillance d'habitation'. The 'Méthode d'identification' section has three radio buttons: 'J'ai déjà une carte d'identité électronique...', 'Je n'ai pas encore de carte d'identité électronique, par contre j'ai un token citoyen...', and 'Je n'ai ni carte d'identité électronique ni token; par contre j'ai un compte sur le portail fédéral...'. Each radio button has a corresponding 'En savoir plus...' link. Below these options, a text block asks if the user has any of the listed identification methods and provides a link to create an account or request a token. A 'Suivant' button is located at the bottom right of the form.


en collaboration avec
fedict

Assistance utilisateurs | Déclaration de confidentialité | Conditions d'utilisation | R: 4.7.0


² Consultez le site portail fédéral pour en savoir plus sur les différentes méthodes d'identification (voir chapitre 6 Autres références).

³ Consultez le site portail fédéral pour en savoir plus sur les différentes méthodes d'identification (voir chapitre 6 Autres références).

Figure 37 : Copie d'écran 'Type de déclaration et identification'

Dès que vous êtes identifié, l'icône de logout (déconnexion)  apparaît. En cliquant dessus, vous pourrez vous déconnecter.

Attention : cette opération vous ramènera à l'écran de départ de l'application et les données éventuellement soumises ne seront donc pas enregistrées.

En cliquant sur l'icône représentant une maison () , vous resterez connecté mais pourrez modifier le type de déclaration.

Attention : vos données à caractère personnel seront (temporairement) enregistrées, contrairement aux éventuelles autres données communiquées.

Message d'erreur

Si un message d'erreur apparaît sur l'écran, voir chapitre 6.4 Solutions aux problèmes de déclaration de délit et signalement d'absence.

4.2 Confirmation des conditions générales

Vous ne pouvez porter plainte via Internet que si vous acceptez les conditions générales, affichées ci-dessous :

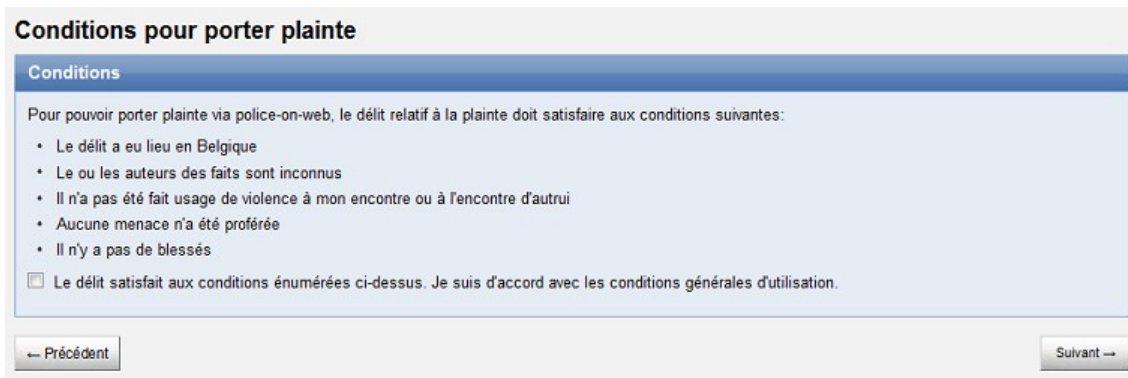


Figure 38 : copie d'écran « Conditions générales »

Lisez attentivement ces conditions générales et vérifiez si elles s'appliquent bien au délit dont vous êtes victime.

³⁵/₁₇ Si les conditions s'appliquent bien, cochez la case « Je marque mon accord quant aux conditions à respecter pour pouvoir porter plainte via Internet » avant de poursuivre.

³⁵/₁₇ Si les conditions générales ne s'appliquent pas toutes ou si vous n'êtes pas d'accord avec ces dernières, vous ne pourrez pas porter plainte via Internet. Dans ce cas, adressez-vous à votre bureau de police locale.

Message d'erreur

Si un message d'erreur apparaît sur l'écran, voir chapitre 6.4 Solutions aux problèmes de déclaration de délit et signalement d'absence, page 91.

4.3. Données à caractère personnel

Après votre identification et l'acceptation des conditions, vos données à caractère personnel sont retrouvées par le Registre national ou la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale. Ces données sont affichées à l'écran et ne peuvent être modifiées.

L'écran suivant apparaît :

Vos coordonnées personnelles

Identité

Nom: Vermeulen
Prénom: Jaak
Sexe: Masculin

Naissance

Lieu de naissance: Gand
Date de naissance: 20/12/1982

Domicile

Pays: Belgique
Code postal et commune: 1600 Sint-Pieters-Leeuw
Rue et n°: Hendrik Vanhouchestraat 16

Vous êtes joignable :

Par e-mail
 Par courrier

Adresse e-mail*:
Veuillez confirmer l'adresse e-mail*:

Téléphone domicile:
Téléphone travail:
Téléphone mobile:

*: champ obligatoire

Informations sur l'entreprise

Je porte plainte au nom d'une entreprise, et je remplis les données requises au moyen du bouton 'entreprise' ci-dessous.

Nom de l'entreprise*:
Votre fonction dans l'entreprise*: sélectionnez...

*: champ obligatoire

Figure 39 : copie d'écran « Informations sur le déclarant »

Suite à votre plainte via Internet, vous pourrez être contacté(e) par votre bureau de police locale. Vous devez indiquer la façon dont vous souhaitez être contacté(e) :

- ³⁵/₁₇ Par courrier électronique (option standard). Pour ce faire, vous devez communiquer votre adresse e-mail.
- ³⁵/₁₇ Par courrier postal. Vous devez confirmer ce choix en cliquant sur [Confirmer] et ensuite compléter votre adresse en cliquant sur [Spécifier une adresse]. L'utilisation du formulaire « saisir une adresse » est décrite à la section 2.4. L'écran « Saisir une adresse »

4.3.1 Informations sur l'entreprise

Si vous avez coché la case « Je porte plainte au nom d'une entreprise », il convient aussi de communiquer les données relatives à l'entreprise.

En cliquant sur [Entreprise], vous accédez au formulaire suivant :

Informations sur l'entreprise

Entreprise

Numéro d'entreprise: Recherche dans la BCE

Dénomination*:

Forme juridique*: sélectionnez...

Activité principale*: sélectionnez...

*: champ obligatoire

Siège social

Pays*: Saisir l'adresse

Code postal et commune*:

Rue et n*:

*: champ obligatoire

Données de contact

Téléphone:

Fax:

Adresse e-mail:

Annuler OK

Figure 40 : copie d'écran « Informations sur l'entreprise »

Vous devez compléter les données relatives à l'entreprise :

- ³⁵/₁₇ Vous pouvez rechercher ces données dans la Banque Carrefour des Entreprises (« BCE ») :
- Indiquez le numéro d'entreprise et confirmez en cliquant sur [Rechercher dans la BCE].
 - Les données d'entreprise trouvées sont affichées à l'écran. Elles pourront être modifiées en cliquant sur 2.4.1. Saisir une adresse en Belgique .
 - Vous pouvez compléter manuellement les données relatives à l'entreprise. Les données suivantes sont à communiquer obligatoirement :
 - Indiquez le nom de l'entreprise.
 - Sélectionnez la forme juridique de l'entreprise à partir de la liste de choix.
 - Sélectionnez l'activité principale de l'entreprise à partir de la liste de choix.
 - Cliquez sur [saisir une adresse]*.

- ³⁵₁₇ Les données suivantes relatives à l'entreprise peuvent optionnellement être communiquées :
- Numéro de téléphone
 - Numéro de fax
 - Adresse e-mail.

Cliquez sur [OK] pour confirmer les données.

³⁵₁₇ Le nom de l'entreprise est ajouté à l'écran « Informations sur le déclarant ».

³⁵₁₇ A partir de la liste de choix, sélectionnez la fonction que vous exercez au sein de l'entreprise.

Vous pouvez passer à l'étape suivante.

Message d'erreur

SSi un message d'erreur apparaît sur l'écran, voir chapitre 6.4 Solutions aux problèmes de déclaration de délit et signalement d'absence, page 91.

4.4. Informations sur le délit

Vous devez compléter les données nécessaires concernant le délit.

La plainte sera automatiquement traitée par le service de police du lieu du délit. Ainsi, un délit commis à Gand sera traité par la police locale de Gand. Par conséquent, le déclarant ne peut choisir la zone de police en charge du dossier.

Les données suivantes sont fonction du type de délit :

- ³⁵₁₇ Lieu
- ³⁵₁₇ Heure
- ³⁵₁₇ Circonstances.

Ces données doivent être soumises via le formulaire suivant :

Informations sur le délit

Où a eu lieu le délit?

Pays*:

Code postal et commune*:

Rue et n*:

Lieu*: sélectionnez...

*: champ obligatoire

Quand a eu lieu le fait?

Quand avez vous vu le bien (dans son état d'origine) pour la dernière fois?

Date*: Heure*: (hh:mm)

Quand avez-vous constaté le délit?

Date*: Heure*: (hh:mm)

*: champ obligatoire

Quels biens ont été volés/endommagés?

Circonstances du délit

Décrivez le plus précisément possible les événements et les lieux où se sont produit les faits.* (Max. 1000 caractères)

*: champ obligatoire

Figure 41 : copie d'écran « Informations sur le délit »

Les informations relatives aux objets volés ou endommagés sont spécifiques à chaque délit :

- ³⁵₁₇ Vol de vélo
- ³⁵₁₇ Vol à l'étalage
- ³⁵₁₇ Vandalisme (général).
- ³⁵₁₇ Vandalisme (graffiti).

La déclaration peut toujours porter sur plusieurs biens.

Par bien, il convient de remplir des informations spécifiques sur le formulaire qui s'affiche après que vous ayez cliqué sur [Ajouter un bien].

4.4.1 Données générales

4.4.1.1. Lieu

Le lieu du délit doit être indiqué. Pour ce faire, cliquer sur [Spécifier une adresse]. L'utilisation du formulaire de saisie d'adresse est décrite à la section 2.4. L'écran « Saisir une adresse ».

4.4.1.2. Date et heure

Vous devez indiquer l'heure à laquelle vous avez constaté le délit, ainsi que l'heure à laquelle vous avez aperçu le bien pour la dernière fois.

Quand vous indiquez l'heure, il convient de respecter les exigences suivantes :

- ³⁵₁₇ La date doit être indiquée selon le format « jj/mm/aaaa » (p.ex. 10/05/2007 = 10 mai 2007).
- ³⁵₁₇ L'heure doit être indiquée selon le format « hh : mm » (p.ex. 21:05 = vingt-et-une heures cinq).

4.4.1.3. Circonstances

Les circonstances du délit peuvent être décrites sous forme de texte libre.

Ce texte libre vous permet de décrire les circonstances du délit en vos propres termes. Tout à la fin de la déclaration, vous disposerez encore d'un champ de texte libre pour communiquer des informations supplémentaires (ceci est totalement facultatif).

Un texte de plus de 1.000 caractères ne sera cependant pas accepté.

Message d'erreur

Si un message d'erreur apparaît sur l'écran, voir chapitre 6.4 Solutions aux problèmes de déclaration de délit et signalement d'absence, page 91.

4.4.2. Les types de plaintes

4.4.2.1 Vol de vélo

Le formulaire suivant permet de communiquer les caractéristiques d'un vélo volé :

Informations sur le vélo volé

Généralités

Quelles sont les caractéristiques du vélo?

Homme Dame Enfant

Type*: sélectionnez...

Marque*:

Couleur*: sélectionnez...

N° de cadre:

N° de gravure:

Valeur d'achat (€):

Le vélo disposait-il d'un antivol fermé à clé ? Oui Non

Description (Max. 1000 caractères)

*: champ obligatoire

Propriétaire du vélo

Qui est le propriétaire du vélo?

Jaak Vermeulen:

Assurance

Le vélo est-il assuré?

Assuré*: Oui Non

Compagnie d'assurance*: sélectionnez...

N° de police*:

*: champ obligatoire

Figure 42 : copie d'écran « Informations sur le vélo volé »

Les caractéristiques suivantes concernant un vélo volé doivent être (obligatoirement) complétées :

- ³⁵₁₇ Indiquez s'il s'agit d'un vélo pour enfant, homme ou dame.
- ³⁵₁₇ Sélectionnez le type dans la liste de choix.
- ³⁵₁₇ La marque
- ³⁵₁₇ Sélectionnez la couleur dans la liste de choix.

Les caractéristiques suivantes concernant un vélo volé peuvent être complétées (optionnellement) :

- ³⁵/₁₇ Le numéro de cadre
- ³⁵/₁₇ Le numéro de gravure
- ³⁵/₁₇ La valeur d'achat (en euro)
- ³⁵/₁₇ Indiquez si le vélo était équipé d'un système antivol, p.ex. un cadenas.
- ³⁵/₁₇ Une description du vélo volé. Un texte de plus de 1.000 caractères ne sera pas accepté.

Si le propriétaire du vélo est une personne différente du déclarant, cette personne peut être spécifiée en cliquant sur [Ajouter une personne].

L'écran suivant permet de communiquer les données à caractère personnel nécessaires :

Informations sur le propriétaire

Identité

Nom * :

Prénom * :

Sexe * : Masculin Féminin

*: champ obligatoire

Naissance

Pays de naissance * : Belgique

Lieu de naissance * :

Date de naissance * :

*: champ obligatoire

Nationalité

Nationalité * : belge

*: champ obligatoire

Domicile

Pays * : Spécifier une adresse

Code postal et commune * :

Rue et n° * :

*: champ obligatoire

Coordonnées

Téléphone domicile :

Téléphone travail :

Téléphone mobile :

Adresse e-mail * :

*: champ obligatoire

Figure 43 : copie d'écran « Informations sur le propriétaire »

Il convient d'indiquer si le vélo volé est assuré.

Si c'est le cas, il convient de spécifier les informations suivantes :

- ³⁵/₁₇ la compagnie d'assurance (à sélectionner dans la liste de choix) – seules les compagnies d'assurance enregistrées et agréées sont reprises dans cette liste !
- ³⁵/₁₇ le numéro de police.

Message d'erreur

Si un message d'erreur apparaît sur l'écran, voir chapitre 6.4 Solutions aux problèmes de déclaration de délit et signalement d'absence, page 91.

4.4.2.2. Vol de vélomoteur

Le formulaire suivant permet de communiquer les caractéristiques d'un vélomoteur volé :

The screenshot shows a web form titled "Informations sur le vélomoteur" with three main sections:

- Généralités**:
 - Section: "Quelles sont les caractéristiques du vélomoteur?"
 - Fields: Type (dropdown), Marque* (text), Couleur (dropdown), N° de cadre* (text), N°moteur (text), Valeur d'achat (€) (text).
 - Question: "Le vélomoteur disposait-il d'un antivol fermé à clé ?" with radio buttons for "Oui" and "Non" (selected).
 - Field: Description (Max. 1000 caractères) (text area).
 - Footnote: "*: champ obligatoire".
- Propriétaire du vélomoteur**:
 - Section: "Qui est le propriétaire du vélomoteur?"
 - Field: Jaak Vermeulen (radio button selected).
 - Button: "Ajouter une personne".
- Assurance**:
 - Section: "Le vélomoteur est-t-il assuré?"
 - Field: Assuré* (radio buttons for "Oui" and "Non" selected).
 - Field: Compagnie d'assurance* (dropdown).
 - Field: N° de police* (text).
 - Footnote: "*: champ obligatoire".

Buttons: "Annuler" and "OK" are located at the bottom of the form.

Figure 44 : copie d'écran « Informations sur le vélomoteur volé »

Les caractéristiques suivantes concernant un vélomoteur volé doivent être (obligatoirement) complétées :

- 35 17 Sélection du modèle (avec cylindrée) dans une liste de choix.
- 35 17 La marque.
- 35 17 La couleur
- 35 17 Le numéro de cadre

Les caractéristiques suivantes du vélomoteur sont optionnelles :

- ³⁵/₁₇ Le numéro de gravure.
- ³⁵/₁₇ La valeur d'achat (en euros)
- ³⁵/₁₇ présence d'un cadenas ou d'un système antivol.
- ³⁵/₁₇ Une description du vélomoteur volé. (maximum 1.000 caractères).

Si le propriétaire du vélomoteur est une personne différente du déclarant, cette personne peut être spécifiée en cliquant sur [Ajouter une personne].

L'écran suivant permet de communiquer les données à caractère personnel nécessaires :

Informations sur le propriétaire

Identité

Nom * :

Prénom * :


Sexe * : Masculin Féminin

*: champ obligatoire

Naissance

Pays de naissance * : Belgique

Lieu de naissance * :

Date de naissance * : 

*: champ obligatoire

Nationalité

Nationalité * : belge

*: champ obligatoire

Domicile

Pays * :

Code postal et commune * :

Rue et n° * :

*: champ obligatoire

Coordonnées

Téléphone domicile :

Téléphone travail :

Téléphone mobile :

Adresse e-mail * :

*: champ obligatoire

Figure 45 : copie d'écran « Informations sur le propriétaire » (vol de vélomoteur)

Il convient d'indiquer si le vélo moteur est assuré. Servez-vous pour cela de la touche de choix.

Si c'est le cas, il convient de spécifier les informations suivantes :

- ³⁵/₁₇ La compagnie d'assurance (à sélectionner dans la liste de choix) – seules les compagnies d'assurance enregistrées et agréées sont reprises dans cette liste !
- ³⁵/₁₇ Le numéro de police.

Message d'erreur

Si un message d'erreur apparaît sur l'écran, voir chapitre 6.4 Solutions aux problèmes de déclaration de délit et signalement d'absence, page 91.

4.4.2.3 Vol à l'étalage

Le formulaire suivant permet de communiquer les caractéristiques d'un bien volé :

Informations sur le bien volé

Généralités

Quelles sont les caractéristiques du bien ?

Bien* : sélectionnez...
[dropdown menu]
[dropdown menu]

Marque* : [input field]

Type* : [input field]

Identification : [input field]

N° de série de : [input field]

N° de série à : [input field]

Quantité : [input field] Pièce [dropdown menu]

Valeur d'achat (€) : [input field]

Description
(Max. 1000 caractères)
[text area]

*: champ obligatoire

Propriétaire du bien

Van Caneghem, Wouter

Assurance

Le bien est-il assuré ?

Assuré* : Oui Non

Compagnie d'assurance* : sélectionnez...
[dropdown menu]

N° de police* : [input field]

*: champ obligatoire

[Annuler] [OK]

Figure 46 : copie d'écran « Informations sur le bien volé »

Les caractéristiques suivantes concernant un bien volé doivent être (obligatoirement) complétées :

- ³⁵/₁₇ Sélectionnez le bien dans la liste de choix. La première sélection doit toujours être confirmée en cliquant sur [Confirmer] avant qu'il soit possible de procéder à une seconde sélection valable.
- ³⁵/₁₇ La marque
- ³⁵/₁₇ Le type.

Les caractéristiques suivantes concernant un bien volé peuvent être complétées (optionnellement) :

- ³⁵₁₇ Une identification
- ³⁵₁₇ Un numéro de série. Il est possible d'indiquer une valeur initiale et une valeur finale s'il s'agit d'une série de biens.
- ³⁵₁₇ Un nombre, avec son unité de mesure.
- ³⁵₁₇ La valeur d'achat (en euro)
- ³⁵₁₇ Une description du bien volé. Un texte de plus de 1.000 caractères ne sera pas accepté.

Le propriétaire du bien est toujours assimilé à l'entreprise au nom de laquelle la plainte est déposée.

Il convient d'indiquer si le bien volé est assuré.

Si c'est le cas, il convient de spécifier les informations suivantes :

- ³⁵₁₇ la compagnie d'assurance (à sélectionner dans la liste de choix)
- ³⁵₁₇ le numéro de police.

Message d'erreur

Si un message d'erreur apparaît sur l'écran, voir chapitre 6.4 Solutions aux problèmes de déclaration de délit et signalement d'absence, page 91.

4.4.2.4. Vandalisme (général)

Le formulaire suivant permet de communiquer les caractéristiques d'un bien endommagé ainsi que l'identité du propriétaire :

Informations sur le bien endommagé

Généralités

Quelles sont les caractéristiques du bien?

Bien *: sélectionnez...

Marque:

Type*:

Identification:

Valeur d'achat (€):

Description*:

*: champ obligatoire

Domages

Estimation du montant des dommages(€):

Description des dommages*:

*: champ obligatoire

Propriétaire du bien

Qui est le propriétaire du bien?

Jaak Vermeulen:

Assurance

Le bien est-t-il assuré?

Assuré*: Oui Non

Compagnie d'assurance*: sélectionnez...

N° de police*:

*: champ obligatoire

Figure 47 : copie d'écran « Informations sur le bien endommagé »

Les caractéristiques suivantes concernant un bien endommagé doivent être (obligatoirement) complétées :

- ³⁵/₁₇ Sélectionnez le bien dans la liste de choix. La première sélection doit toujours être confirmée en cliquant sur [Confirmer] avant qu'il soit possible de procéder à une seconde sélection valable.
- ³⁵/₁₇ Le type.

Les caractéristiques suivantes concernant un objet endommagé peuvent être complétées (optionnellement) :

- ³⁵₁₇ La marque
- ³⁵₁₇ Une identification
- ³⁵₁₇ La valeur d'achat (en euro)
- ³⁵₁₇ Une description du bien endommagé. Un texte de plus de 1.000 caractères ne sera pas accepté.

Pour les dommages causés, il convient de fournir les données suivantes :

- ³⁵₁₇ L'estimation du montant des dégâts (en euro).
- ³⁵₁₇ Une description. Un texte de plus de 1.000 caractères ne sera pas accepté.

Si le propriétaire du bien est une personne différente du déclarant, cette personne peut être spécifiée en cliquant sur [Ajouter une personne].

L'écran suivant permet de communiquer les données à caractère personnel nécessaires :

Informations sur le propriétaire

Identité

Nom * :

Prénom * :

Sexe * : Masculin Féminin

* champ obligatoire

Naissance

Pays de naissance * : Belgique

Lieu de naissance * :

Date de naissance * :

* champ obligatoire

Nationalité

Nationalité * : belge

* champ obligatoire

Domicile

Pays * :

Code postal et commune * :

Rue et n° * :

* champ obligatoire

Coordonnées

Téléphone domicile :

Téléphone travail :

Téléphone mobile :

Adresse e-mail * :

* champ obligatoire

Figure 48 : copie d'écran « Informations sur le propriétaire » (vandalisme)

Il convient d'indiquer si le bien endommagé est assuré.

Si c'est le cas, il convient de spécifier les informations suivantes :

³⁵₁₇ la compagnie d'assurance (à sélectionner dans la liste de choix)
³⁵₁₇ le numéro de police.

Message d'erreur

Si un message d'erreur apparaît sur l'écran, voir chapitre 6.4 Solutions aux problèmes de déclaration de délit et signalement d'absence, page 91.

4.4.3. Vandalisme (graffiti)

Le formulaire suivant permet de communiquer les caractéristiques d'un bien endommagé par un graffiti ainsi que l'identité du propriétaire :

Informations sur le bien endommagé

Généralités

Quelles sont les caractéristiques du bien?

Bien* : sélectionnez...
sélectionnez...
Marque:
Type*:
Identification:
Valeur d'achat (€):
Description*
(Max. 1000 caractères)
:

*: champ obligatoire

Dommages

Estimation du montant des dommages(€):
Description des dommages*
(Max. 1000 caractères)

*: champ obligatoire

Graffiti

Quelles sont les caractéristiques du graffiti?

Type: Complexe Graphe/Fresque Simple

Taille:
Longueur (cm):
Largeur (cm):
Texte: Lisible Illisible

Moyen utilisé: Marqueur Bombe Autre
Couleur principale*: sélectionnez...
Autre(s) couleur(s):

*: champ obligatoire

Propriétaire du bien

Qui est le propriétaire du bien?

Jaak Vermeulen:

Assurance

Le bien est-t-il assuré?

Assuré*: Oui Non

Compagnie d'assurances*: sélectionnez...
N° de police*:

*: champ obligatoire

Figure 49 : copie d'écran « Informations sur le bien endommagé (graffiti) »

Les caractéristiques suivantes concernant un bien endommagé doivent être (obligatoirement) complétées :

- ³⁵₁₇ Sélectionnez le bien dans la liste de choix. La première sélection doit toujours être confirmée en cliquant sur [Confirmer] avant qu'il soit possible de procéder à une seconde sélection valable.
- ³⁵₁₇ Le type.

Les caractéristiques suivantes concernant un objet endommagé peuvent être complétées (optionnellement) :

- ³⁵₁₇ La marque
- ³⁵₁₇ Une identification (numéro de série, etc.)
- ³⁵₁₇ La valeur d'achat (en euro)
- ³⁵₁₇ Une description du bien endommagé. Un texte de plus de 1.000 caractères ne sera pas accepté.

Pour les dommages causés, il convient de fournir les données suivantes :

- ³⁵₁₇ L'estimation du montant des dégâts (en euro).
- ³⁵₁₇ Une description. Un texte de plus de 1.000 caractères ne sera pas accepté.

Les caractéristiques spécifiques suivantes concernant le graffiti doivent être communiquées :

- ³⁵₁₇ Les mesures, à savoir la longueur et la hauteur (en cm).
- ³⁵₁₇ S'il s'agit d'un graffiti comportant un texte lisible, ce dernier peut être indiqué.
- ³⁵₁₇ Sélectionnez le moyen utilisé pour dessiner le graffiti.
- ³⁵₁₇ Sélectionnez la couleur (principale) dans la liste de choix.
- ³⁵₁₇ Si le graffiti comporte d'autres couleurs, ces dernières peuvent être indiquées librement.

Si le propriétaire du bien est une personne différente du déclarant, cette personne peut être spécifiée en cliquant sur [Ajouter une personne].

L'écran suivant permet de communiquer les données à caractère personnel nécessaires :

The screenshot displays a web form titled "Informations sur le propriétaire" (Owner Information). It is divided into five sections, each with a blue header:

- Identité**: Fields for "Nom *" (Name), "Prénom *" (First Name), and "Sexe *" (Gender) with radio buttons for "Masculin" (selected) and "Féminin". A note "*: champ obligatoire" (required field) is at the bottom right.
- Naissance**: Fields for "Pays de naissance *" (Country of birth) with a dropdown menu showing "Belgique", "Lieu de naissance *" (Place of birth), and "Date de naissance *" (Date of birth) with a calendar icon. A note "*: champ obligatoire" is at the bottom right.
- Nationalité**: Field for "Nationalité *" (Nationality) with a dropdown menu showing "belge". A note "*: champ obligatoire" is at the bottom right.
- Domicile**: Fields for "Pays *" (Country) with a button "Spécifier une adresse", "Code postal et commune *" (Postal code and municipality), and "Rue et n° *" (Street and number). A note "*: champ obligatoire" is at the bottom right.
- Coordonnées**: Fields for "Téléphone domicile" (Home phone), "Téléphone travail" (Work phone), "Téléphone mobile" (Mobile phone), and "Adresse e-mail *" (Email address). A note "*: champ obligatoire" is at the bottom right.

At the bottom of the form are two buttons: "Annuler" (Cancel) and "OK".

Figure 50 : copie d'écran « Informations sur le propriétaire » (graffiti)

Il convient d'indiquer si le bien endommagé est assuré.

Si c'est le cas, il convient de spécifier les informations suivantes :

- ³⁵₁₇ la compagnie d'assurance (à sélectionner dans la liste de choix)
- ³⁵₁₇ le numéro de police.

Message d'erreur

Si un message d'erreur apparaît sur l'écran, voir chapitre 6.4 Solutions aux problèmes de déclaration de délit et signalement d'absence, page 91.

4.5. Informations complémentaires

Si vous souhaitez communiquer encore d'autres informations à la police, vous pouvez le faire sur l'écran suivant :

Informations complémentaires

Souhaitez-vous communiquer encore d'autres informations à la police?

Informations
(Max. 1000 caractères)

Quelques conseils de prévention

Ne laissez aucune chance aux voleurs de vélos!

- Attachez toujours votre vélo, même pour quelques instants.
- Verrouillez le cadenas de manière à ce qu'il inclue simultanément la roue avant, le cadre et un objet fixe.
- Placez votre vélo dans des endroits fréquentés et éclairés le soir. Les possibilités de stationnement avec surveillance offrent bien entendu une meilleure garantie contre le vol.
- Faites graver votre numéro de Registre national sur votre vélo. Un vélo marqué attirera moins les voleurs potentiels. Si, malgré ces précautions, votre vélo est volé, mais récupéré par la suite, la police pourra ainsi retrouver vos nom et adresse.
- Trop peu de personnes sont en mesure de fournir une bonne description de leur vélo. Utilisez pour ce faire une description détaillée de votre vélo, que vous aurez correctement complétée et que vous conserverez précieusement.
- Si vous achetez un vélo d'occasion, assurez-vous qu'il ne s'agit pas d'un vélo enregistré comme volé. Faites-le ensuite graver.

Vous trouverez plus d'informations sur le site Internet <http://www.police.be/vps>.

← Précédent

Suivant →

Figure 51 : copie d'écran « Informations complémentaires »

Un texte de plus de 1.000 caractères ne sera pas accepté.

Par ailleurs, quelques conseils de prévention relatifs au délit seront affichés. Ces conseils sont proposés en collaboration avec la Direction Politique de sécurité et de prévention. Pour plus d'informations, visitez le site web <http://www.vps.fgov.be>.

4.6. Résumé

La dernière étape de la soumission d'une plainte via Internet consiste en l'affichage d'un résumé de la plainte.

4.6.1. Généralités

Le résumé comprend :

- ³⁵₁₇ les données relatives au déclarant
- ³⁵₁₇ les données relatives au délit
- ³⁵₁₇ les données relatives aux biens concernés
- ³⁵₁₇ des informations complémentaires.

Pour chacune de ces catégories, il vous est possible de modifier les données saisies en cliquant sur [Modifier]. Après modification de données spécifiques, il faut à nouveau parcourir la procédure de déclaration afin que ces modifications soient intégrées dans le résumé.

À titre d'illustration, l'écran suivant montre le résumé relatif à un vol de vélo :

Résumé

Vos coordonnées

Vermeulen Jaak (masculin), belge
Né(e) le 20/12/1982 à Gand

Résidant à
Hendrik Vanhouchestraat 16
1600 Sint-Pieters-Leeuw
Belgique

Vos Coordonnées
john.smith@telenet.be (Adresse e-mail)

Données concernant le délit

Localisation
Hendrik Vanhouchestraat 16
1600 Sint-Pieters-Leeuw
Belgique
Habitation - Non précisé

Aperçu pour la dernière fois le
08/05/2013 14:30

Constaté le
09/05/2013 20:15

Description
Vélo de course

Objets volés ou endommagés

Vélo
De course - Trek
Valeur (€) 2500,00
Propriétaire Jaak Vermeulen

Informations sur le vélo
Modèle Homme - couleur Bordeaux

Le vélo n'était pas protégé contre le vol.

Le bien est assuré par Belfius Assurances (numéro de police 1548.54.123)

Informations complémentaires

néant

Figure 52 : copie d'écran « Résumé Vol de vélo »

4.6.2. Envoi

Si la déclaration est complète, elle peut être envoyée à la police en cliquant sur [Envoyer].

Message d'erreur

Si un message d'erreur apparaît sur l'écran, voir chapitre 6.4 Solutions aux problèmes de déclaration de délit et signalement d'absence, page 91.

4.7. Confirmation

Si l'envoi de la plainte a réussi, l'écran de confirmation suivant s'affiche :

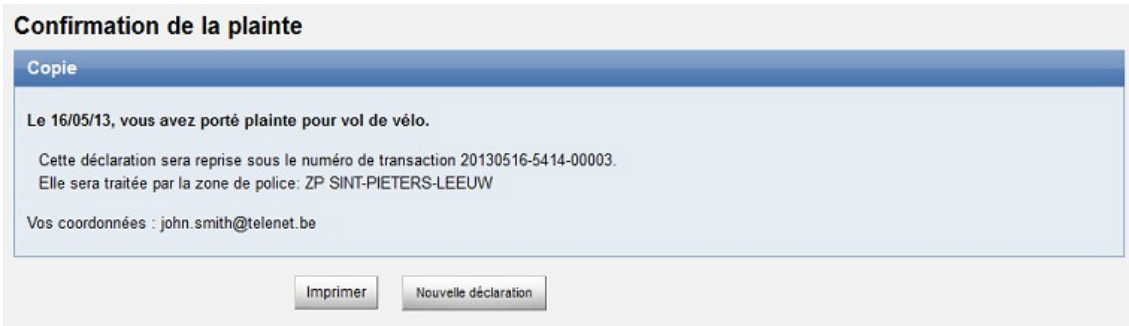


Figure 53 : copie d'écran « Confirmation de la plainte »

La confirmation affiche les données administratives suivantes :

- ³⁵₁₇ Numéro de transaction
- ³⁵₁₇ Zone de police en charge de la plainte.

La zone de police locale vous contactera soit par courrier électronique soit par courrier postal (selon les préférences que vous avez indiquées).

Votre confirmation peut être imprimée en cliquant sur [Imprimer] :

Copie de votre déposition électronique

En date du 16/05/13, vous soumettez la déposition suivante à la police, relative à vol de vélo :

Vos coordonnées

Vermeulen Jaak (masculin), belge

Né(e) le 20/12/1982 à Gand

Résident à

Hendrik Vanhouchestraat 16
1600 Sint-Pieters-Leeuw
Belgique

Vos Coordonnées

john.smith@telenet.be (Adresse e-mail)

[Modifier](#)

Données concernant le délit

Localisation

Hendrik Vanhouchestraat 16
1600 Sint-Pieters-Leeuw
Belgique
Habitation - Non précisé

Aperçu pour la dernière fois le

08/05/2013 14:30

Constaté le

09/05/2013 20:15

Description

Vélo de course

[Modifier](#)

Objets volés ou endommagés

Vélo

De course - Trek
Valeur (€) 2500,00
Propriétaire Jaak Vermeulen

Informations sur le vélo

Modèle Homme - couleur Bordeaux

Le vélo n'était pas protégé contre le vol.

Le bien est assuré par Belfius Assurances (numéro de police 1548-54-123)

[Modifier](#)

Informations complémentaires

néant

[Modifier](#)

Cette copie n'a aucune valeur juridique.

[Précédent](#)

[Imprimer](#)

Figure 54 : copie d'écran « Copie de votre déclaration électronique »

En cliquant sur [Nouvelle plainte], vous pouvez soumettre une autre plainte via Internet.

Si l'envoi de la plainte a échoué, l'écran suivant s'affiche :



Figure 55 : copie d'écran « Problème d'envoi »

Ce message indique que des problèmes techniques inattendus sont survenus lors de l'envoi.

Vous pouvez imprimer le résumé de votre déclaration et vous présenter à votre bureau de police locale afin de porter plainte.

5. Signalement d'absence

Ce chapitre décrit les étapes à accomplir pour signaler une absence. Au chapitre précédent, nous avons vu les options qui concernent le dépôt d'une plainte concernant un délit.

5.1. Type de signalement et identification

Avant de pouvoir introduire les données du signalement d'absence, vous devez indiquer votre intention. Un seul type de signalement est possible (outre les options permettant de signaler un délit – voir le chapitre précédent) : le « Signalement d'absence » (non sélectionné par défaut).

Vous devez aussi préciser de quelle façon vous souhaitez vous identifier :

- ³⁵₁₇ Carte d'identité électronique (e-ID)
- ³⁵₁₇ Token⁴ que vous pouvez demander au site portail fédéral
- ³⁵₁₇ Nom d'utilisateur et mot de passe⁵, que vous pouvez demander sur le site portail fédéral.


Ces possibilités sont illustrées ci-dessous :-

The screenshot shows the 'Police-on-web' website interface. At the top, there are language selection buttons (nl, fr, de) and a '.be' domain indicator. The main header features the 'POLICE ON WEB' logo and a navigation bar with 'Home' and 'Aide' links. Below the header, the main content area is titled 'Déposer une déclaration en ligne'. A sub-header explains that the site allows for online reporting of crimes, absence declarations, and alarm system declarations. A warning states: 'Attention ! Si une intervention urgente est requise, appelez le 101.' The form is divided into several sections: 'Systèmes d'alarme' with a radio button for 'Gestion des déclarations'; 'Déclaration d'absence' with a radio button for 'Demande de surveillance d'habitation'; 'Méthode d'identification' with three radio button options and links for more information; and 'Dépôt de plainte' with radio buttons for 'Vol de vélo', 'Vol de vélomoteur', 'Vol à l'étalage', 'Dégradations diverses', and 'Graffiti'. A 'Suivant' button is located at the bottom right of the form. At the bottom of the page, there are logos for 'ib7' and 'fedict', and a footer with links for 'Assistance utilisateurs', 'Déclaration de confidentialité', 'Conditions d'utilisation', and 'R: 4.7.8'.


Figure 56 : Copie d'écran « Type de déclaration et identification »

⁴ Consultez le site portail fédéral pour en savoir plus sur les différentes méthodes d'identification (voir chapitre 6 Autres références).

⁵ Consultez le site portail fédéral pour en savoir plus sur les différentes méthodes d'identification (voir chapitre 6 Autres références).

Dès que vous êtes identifié, l'icône de logout (déconnexion)  apparaît. En cliquant dessus, vous pourrez vous déconnecter.

Attention : cette opération vous ramènera à l'écran de départ de l'application et les données éventuellement soumises ne seront donc pas enregistrées.

En cliquant sur l'icône représentant une maison () , vous resterez connecté(e) mais pourrez modifier le type de déclaration.

Attention : vos données à caractère personnel seront (temporairement) enregistrées, contrairement aux éventuelles autres données communiquées.

Message d'erreur

Si un message d'erreur apparaît sur l'écran, voir chapitre 6.4 Solutions aux problèmes de déclaration de délit et signalement d'absence, page 91.

5.2 Confirmation des conditions générales

Vous ne pouvez porter plainte via Internet que si vous acceptez les conditions générales, affichées ci-dessous :

Conditions pour la demande de contrôle d'habitation

Conditions

En signalant son absence sur police-on-web, le demandeur prend bonne note des conditions d'application suivantes:

- Par le biais de cette demande, je souhaite que la police effectue un contrôle d'absence de mon lieu de résidence lors de la période d'absence indiquée.
- J'accepte que le service de police puisse refuser le contrôle d'absence pour certaines constructions spécifiques, telles que les appartements.
- J'accepte que le service de police ne garantisse pas que le contrôle soit effectué de manière satisfaisante, mais qu'en prenant en considération d'autres missions, elle fournisse les efforts nécessaires afin de tenter d'effectuer un contrôle optimal.
- J'autorise le service de police à pénétrer dans ma propriété tant le jour que la nuit.
- Je m'engage à prendre l'ensemble des mesures de sécurité nécessaires, notamment : de ne laisser aucun avis visible de l'extérieur, ni aucun avis sur mon répondeur téléphonique, qui pourrait révéler mon absence, de fermer correctement portes et fenêtres, de donner l'impression que ma propriété est habitée.
- Le cas échéant, je m'engage à répondre aux attentes du service de police.
- Je m'engage à immédiatement avvertir le service de police en cas de retour anticipé.
- la demande doit être introduite au minimum 7 jours à l'avance; la période d'absence ne peut excéder 3 mois, et ne peut être plus courte que 7 jours.

La demande satisfait aux conditions énumérées ci-dessus et je suis d'accord avec les conditions générales d'utilisation.

← Précédent

Suivant →

Figure 57 : copie d'écran « Conditions générales »

Lisez attentivement ces conditions générales et vérifiez si elles s'appliquent bien au délit dont vous êtes victime.

³⁵/₁₇ Si les conditions s'appliquent bien, cochez la case « Je marque mon accord quant aux conditions à respecter pour pouvoir porter plainte via Internet » avant de poursuivre.

³⁵/₁₇ Si les conditions générales ne s'appliquent pas toutes ou si vous n'êtes pas d'accord avec ces dernières, vous ne pourrez pas déposer de déclaration via Internet. Dans ce cas, adressez-vous à votre bureau de police locale.

Message d'erreur

Si un message d'erreur apparaît sur l'écran, voir chapitre 6.4 Solutions aux problèmes de déclaration de délit et signalement d'absence, page 91.

5.3. Données à caractère personnel

Après votre identification et l'acceptation des conditions, vos données à caractère personnel sont retrouvées par le Registre national ou la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale. Ces données sont affichées à l'écran et ne peuvent être modifiées.

L'écran suivant apparaît :

Vos coordonnées personnelles

Identité

Nom: Vermeulen
Prénom: Jaak
Sexe: Masculin

Naissance

Lieu de naissance: Gand
Date de naissance: 20/12/1982

Domicile

Pays: Belgique
Code postal et commune: 1600 Sint-Pieters-Leeuw
Rue et n°: Hendrik Vanhouchestraat 16

Vous êtes joignable :

Par e-mail
 Par courrier

Adresse e-mail*:
Veuillez confirmer l'adresse e-mail*:

Téléphone domicile:
Téléphone travail:
Téléphone mobile:

*: champ obligatoire

← Précédent Suivant →

Figure 58 : copie d'écran « Informations à caractère personnel – signalement d'absence »

Après avoir déposé une déclaration via Internet, vous pouvez être contacté par la Police locale. Vous devez indiquer de quelle manière on peut vous contacter :

³⁵₁₇ Par courrier ordinaire. Confirmez ce choix avec la touche [Confirmer]. Ensuite, introduisez vos coordonnées à l'aide de la touche [Spécifier une adresse]. L'utilisation du formulaire de saisie d'adresse est décrite à la section 2.4. L'écran « Saisir une adresse ».

Vous pouvez également compléter les champs suivants :

- ³⁵₁₇ Téléphone privé.
- ³⁵₁₇ Téléphone professionnel.
- ³⁵₁₇ GSM.

5.4. Informations relatives à l'habitation

Vous devez introduire les informations nécessaires concernant votre habitation. Le signalement d'absence est automatiquement traité par le service de police du lieu. Une absence signalée à Gand sera traitée par la police locale de Gand. Le déclarant n'a donc pas le choix du service de police.

L'écran ci-dessous illustre le formulaire de saisie des données relatives à l'habitation.

Informations relatives au contrôle de l'habitation

Etes-vous joignable pendant votre absence ?

Joignable sur le lieu de séjour : Oui Non

Pays * : Belgique

Téléphone* :

Téléphone (2) :

* champ obligatoire

Type d'habitation

Type d'habitation * : sélectionnez...

* champ obligatoire

Adresse de contrôle

Pays * : Remplissez l'adresse

Code postal et commune * :

Rue et n° * :

Bloc :

Etage :

Appartement :

* champ obligatoire

Figure 59 : copie d'écran 1 « Informations relatives à l'habitation »

5.4.1. Accessibilité à l'étranger

Indiquez ici si vous êtes accessible pendant que vous vous trouvez à l'étranger.

³⁵₁₇ Si vous n'êtes pas accessible, ne complétez pas les autres champs (pays et téléphone).

³⁵₁₇ Si vous êtes accessible, le pays et le téléphone sont obligatoires. Vous pouvez ajouter un deuxième numéro de téléphone le cas échéant.

5.4.2. Type d'habitation

Vous devez spécifier le type d'habitation que vous quittez. Les possibilités sont les suivantes :

- ³⁵₁₇ Villa
- ³⁵₁₇ Maison 2 façades
- ³⁵₁₇ Maison 3 façades
- ³⁵₁₇ Appartement.

5.4.3. Adresse de l'habitation

Vous devez spécifier l'adresse de l'habitation que vous quittez. Cliquez sur [Compléter l'adresse].

L'utilisation du formulaire « Compléter l'adresse/Spécifier l'adresse » est décrite à la 2.4. L'écran « Saisir une adresse ».

Si vous choisissez l'option 'Appartement', vous pouvez aussi préciser dans la partie suivante de l'écran :

- ³⁵₁₇ Bloc
- ³⁵₁₇ Etage
- ³⁵₁₇ Appartement.

5.4.4. Mesures de sécurité

Mesures de sécurité

Système d'alarme
 Eclairage extérieur
 Minuterie d'éclairage
 Société de gardiennage
Nom :
Téléphone :
 Chien de garde
 Présence de tiers
Autres mesures (max. 1000 caractères)

Véhicules

Ajoutez un véhicule

Période d'absence

Pendant quelle période serez-vous absent ?

De * : Heure: (hh)
A * : Heure: (hh)

* : champ obligatoire

Personnes de contact

Ajoutez une personne de contact

← Précédent Suivant →

Figure 60 : copie d'écran 2 « Informations relatives à l'habitation »

A la rubrique des mesures de sécurité, cochez les mesures de sécurité qui équipent l'habitation faisant l'objet de la déclaration :

- Système d'alarme
- Eclairage extérieur
- Eclairage commandé par minuterie
- Entreprise de gardiennage

Si vous spécifiez une entreprise de gardiennage, vous devez communiquer ses coordonnées. Le nom est obligatoire ; le téléphone ne l'est pas.

- Chien de garde
- Présence de tiers.

En option, vous pouvez aussi décrire d'autres mesures de sécurité (maximum 1000 caractères).

5.4.5. Véhicules

Vous pouvez toujours spécifier plusieurs véhicules dans un même signalement d'absence.

Par véhicule, il faut introduire des informations spécifiques dans le formulaire qui apparaît quand vous enfoncez le bouton [Ajouter un véhicule].

- Via le bouton [Ajouter un véhicule], vous pouvez signaler un autre véhicule qui restera sur place pendant votre absence.
- Le bouton [Modifier] permet de modifier les données d'un véhicule déjà signalé.
- Le bouton [Supprimer] permet de supprimer un véhicule.

Véhicule

Informations sur le véhicule

Marque / type*:

Plaque d'immatriculation*:

Se trouve dans le garage:

*: champ obligatoire

Annuler OK

Figure 61 : Copie d'écran « Informations relatives au véhicule »

Informations relatives à un véhicule :

- ³⁵₁₇ Marque et modèle (obligatoire)
- ³⁵₁₇ Plaque d'immatriculation (obligatoire)
- ³⁵₁₇ Indiquer si le véhicule se trouve dans le garage ou à l'extérieur.

5.4.6. Période d'absence

Vous devez spécifier le moment où vous partez en vacances ainsi que la date de votre retour.

Ces dates et heures doivent respecter le format suivant :

- ³⁵₁₇ Date au format « jj/mm/aaaa » (p.ex. 10/05/2007 = 10 mai 2007).
- ³⁵₁₇ Heure au format « hh » (p.ex. 21 = 9 heures du soir).

Note:

La période d'absence doit être signalée au moins 7 jours à l'avance. Elle ne peut excéder 3 mois, et ne peut être inférieure à 7 jours.

5.4.7. Personnes de contact

Vous pouvez toujours spécifier plusieurs personnes de contact pour un même signalement d'absence. Le minimum obligatoire est d'une personne et le maximum de trois personnes.

Par personne de contact, il faut introduire des informations spécifiques dans le formulaire qui apparaît quand vous enfoncez le bouton [Ajouter une personne de contact].

- ³⁵₁₇ Via le bouton [Ajouter une personne de contact], vous pouvez signaler une autre personne qui restera sur place pendant votre absence.
- ³⁵₁₇ Le bouton [Modifier] permet de modifier les données d'une personne déjà spécifiée.
- ³⁵₁₇ Le bouton [Supprimer] permet de supprimer une personne de contact.

Informations sur la personne de contact

Identité

Nom* :

Prénom* :

Sexe * : Masculin Féminin

* : champ obligatoire

Adresse personne de contact

Pays* :

Code postal et commune* :

Rue et n** :

* : champ obligatoire

Informations de contact

Téléphone privé :

Téléphone du lieu de travail :

GSM :

Adresse e-mail :

Veuillez confirmer l'adresse e-mail :

Informations supplémentaires

Cette personne ::

- Connaît le code du système d'alarme
- Dispose d'une clé de la maison
- Est habilitée à prendre une décision au nom de la personne absente

Figure 62: Copie d'écran « Informations relatives aux personnes de contact »

Message d'erreur

Si un message d'erreur apparaît sur l'écran, voir chapitre 6.4 Solutions aux problèmes de déclaration de délit et signalement d'absence, page 91.

5.5. Informations complémentaires

S'il y a d'autres informations que vous souhaitez communiquer à la Police, servez-vous de l'écran ci-dessous :

Informations complémentaires

Souhaitez-vous communiquer encore d'autres informations à la police?

Informations
(Max. 1000 caractères)

Quelques conseils de prévention

Ne donnez aucune occasion aux cambrioleurs!

- N'apportez pas de mot d'absence sur votre porte.
- Annulez les livraisons à domicile: pain, lait, etc.
- Ne mentionnez pas de période d'absence sur votre répondeur téléphonique et transférez les appels téléphoniques vers votre gsm ou un autre appareil.
- Branchez des lampes sur minuterie aléatoire. Entretenez la végétation et la pelouse visibles de la rue.
- Prévenez vos voisins de confiance de vos absences.
- Demandez-leur de relever le courrier, d'abaisser et de remonter les volets.
- N'attirez pas l'attention lors de votre départ.
- N'apportez pas vos coordonnées sur les bagages, mais plutôt à l'intérieur.
- Contrôlez la protection des accès: portes, fenê-tres, soupiraux, coupoles et fenêtres de toit.
- Rentez les échelles et les outils de jardin.
- Dissimulez les biens attrayants et facilement transportables: gsm, matériel vidéo, informatique, etc.
- Placez vos valeurs (argent, bijoux) dans un coffre ou à la banque.
- Enregistrez les numéros de série et les caractéristiques particulières de vos objets de valeur. (formulaire disponible sur <http://www.besafe.be>).
- Fermez (à clé) les fenêtres et portes de votre maison, garage et abri de jardin.
- Fermez les grilles ou les barrières avec un cadenas.
- Ne laissez pas de clé sur les serrures.
- Rangez les clés hors de vue.
- Remettez les clés de maison et des véhicules non utilisés à une personne de confiance ou emportez-les.
- N'indiquez pas vos coordonnées sur votre porte-clés.
- Verrouillez les voitures non utilisées.
- Cadenassez les deux-roues à un objet fixe: vélo, moto, etc.
- Activez votre système d'alarme.
- Rappelez aux personnes de contact la procédure en cas d'alarme.
- Avertissez votre centrale d'alarme de votre départ.

Vous trouverez plus d'informations sur le site Internet <http://www.police.be/vps>.

← Précédent

Suivant →

Figure 63 : Copie d'écran « Informations complémentaires »

Un texte de plus de 1.000 caractères n'est pas accepté.

L'écran affiche aussi quelques conseils de prévention en rapport avec le signalement d'absence. Ces conseils sont proposés avec la collaboration de la Direction de la Politique de sécurité et de prévention. Pour plus de détails, voyez le site Internet <http://www.besafe.be>

5.6. Résumé

Dernière étape de la déclaration via Internet : un résumé de votre signalement d'absence.

5.6.1. Généralités

Le résumé contient :

- ³⁵₁₇ Les coordonnées du déclarant.
- ³⁵₁₇ Les coordonnées de l'habitation.
- ³⁵₁₇ Les coordonnées des personnes de contact.
- ³⁵₁₇ Les informations complémentaires.

Dans chaque partie, vous pouvez modifier les données en cliquant sur [Modifier]. Après une modification, vous devez repasser par la procédure de signalement pour retourner au résumé.

Résumé

Vos coordonnées

Vermeulen Jaak (masculin), belge
Né(e) le 20/12/1982 à Gand

Résident à
Hendrik Vanhouchestraat 16
1600 Sint-Pieters-Leeuw
Belgique

Vos Coordonnées
john.smith@telenet.be (Adresse e-mail)

Informations relatives au contrôle de l'habitation

Etes-vous joignable pendant votre absence ?
Joignable pendant les vacances : Oui
Pays : Belgique
Téléphone : 050 489 15 14

Domicile
Type d'habitation : Villa
Hendrik Vanhouchestraat 16
1600 Sint-Pieters-Leeuw
Belgique

L'habitation présente les mesures de sécurité suivantes :
Alarme.
Interrupteur avec minuterie pour l'éclairage.

Autres mesures de sécurité
aucune

Véhicules

Période d'absence : Du 31/05/13 au 20/06/13.

Personnes de contact
Iodewijk Jan
Hendrik Vanhouchestraat 16
1600 Sint-Pieters-Leeuw
Belgique
0489 41 15 12 (Domicile)

Cette personne : ne connaît pas le code du système d'alarme
 dispose des clés de l'habitation
 N'est pas habilité à prendre de décision au nom de la personne absente

Informations complémentaires

néant

Figure 64: Copie d'écran « Résumé du signalement d'absence »

5.6.2. Envoi

Lorsque la déclaration est complète, vous pouvez l'envoyer à la Police via la touche [Envoyer].

Message d'erreur

Si un message d'erreur apparaît sur l'écran, voir chapitre 6.4 Solutions aux problèmes de déclaration de délit et signalement d'absence, page 91.

5.7. Confirmation

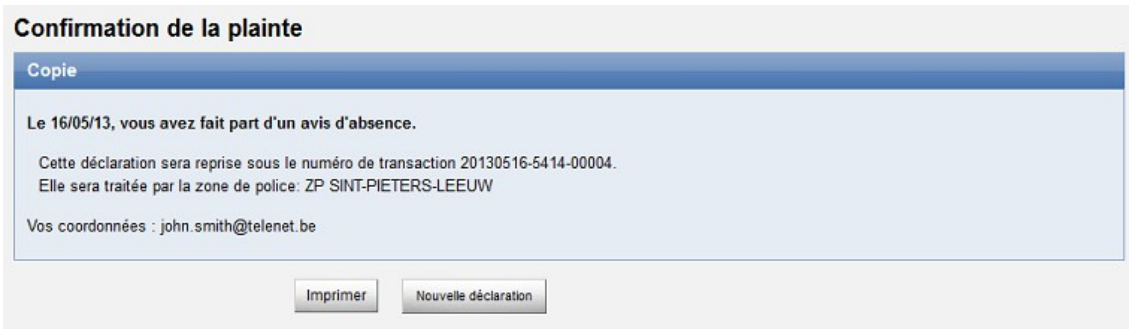


Figure 65 : Copie d'écran « Confirmation de la déclaration »

La confirmation affiche les données administratives ci-dessous :

- ³⁵₁₇ Numéro de transaction.
- ³⁵₁₇ Zone de police concernée.

La Zone de police locale prendra contact avec vous via les coordonnées que vous avez spécifiées (e-mail ou courrier ordinaire).

Copie de votre déposition électronique

En date du 16/05/13, vous soumettez la déposition suivante à la police, relative à avis d'absence :

Vos coordonnées

Vermeulen Jaak (masculin), belge
Né(e) le 20/12/1982 à Gand

Résident à
Hendrik Vanhouchestraat 16
1600 Sint-Pieters-Leeuw
Belgique

Vos Coordonnées
john.smith@telenet.be (Adresse e-mail)

[Modifier](#)

Informations relatives au contrôle de l'habitation

Etes-vous joignable pendant votre absence ?

Joignable pendant les vacances : Oui
Pays : Belgique
Téléphone : 050 489 15 14

Domicile

Type d'habitation : Villa
Hendrik Vanhouchestraat 16
1600 Sint-Pieters-Leeuw
Belgique

L'habitation présente les mesures de sécurité suivantes :

Alarme.
Interrupteur avec minuterie pour l'éclairage.

Autres mesures de sécurité

aucune

Véhicules

Période d'absence : Du 31/05/13 au 20/06/13.

Personnes de contact

Iodewijk jan
Hendrik Vanhouchestraat 16
1600 Sint-Pieters-Leeuw
Belgique
0489 41 15 12 (Domicile)

Cette personne : ne connaît pas le code du système d'alarme
 dispose des clés de l'habitation
 N'est pas habilité à prendre de décision au nom de la personne
 absente

[Modifier](#)

Informations complémentaires

néant

[Modifier](#)

Cette copie n'a aucune valeur juridique.

[Précédent](#)

[Imprimer](#)

Figure 66: Copie d'écran « Copie de votre confirmation »

Pour soumettre une nouvelle déclaration via Internet, cliquez sur le bouton [Nouvelle plainte/déclaration].

Si l'envoi de la déclaration a échoué, l'écran ci-dessous apparaît :



Figure 67 : Copie d'écran « Problème d'envoi »

Deux situations peuvent se présenter (les messages varieront):

- Soit votre demande n'est pas supportée par la zone de police compétente (cas illustré à l'écran ci-dessus). Cela signifie que cette zone de police n'utilise pas police on web pour ce type de demande. Nous vous conseillons alors de prendre contact avec votre bureau de police, muni d'une impression de la demande.
- soit un problème technique inattendu s'est produit durant l'envoi: dans ce cas, vous devez soit réintroduire votre demande sur police on web, soit imprimer la copie de votre demande et la déposer à votre bureau de police en mains propres.

6 Solutions aux problèmes

Les listes suivantes reprennent des problèmes qui pourraient éventuellement se poser, ainsi que la cause possible et la solution proposée.

6.1 Ecrans d'erreurs

Suite à une erreur technique dans l'application, vous serez confronté à une page d'erreur qui vous présentera certaines informations pertinentes à communiquer au Service Desk pour leur permettre de trouver la cause de votre problème.

La page d'erreur de Police on Web se présente comme ceci:



Une erreur s'est produite. **Vol de vélo**

Une erreur s'est produite lors de la consultation de vos données (PS-100). Veuillez réessayer. Si le problème persiste, veuillez le signaler au Service Desk Fedict.

Code: PS-100
Nom: Dupont
Prénom: Jean
Heure de l'incident: 29/06/2009 09:23:31

Vous pouvez contacter le service desk du Fedict par téléphone au 078 15 03 12 (choix 9) entre 8h et 18h (jours ouvrables des SPF) ou par e-mail à servicedesk@fedict.be

en collaboration avec   [Assistance utilisateurs](#) | [Déclaration de confidentialité](#) | [Conditions d'utilisation](#) | R: 3.3-28-08-23:00 

Les informations importantes pour le Service Desk sont:

- Code – Le code de l'erreur, ce code leur permettra d'identifier plus facilement la cause de l'erreur.
- Nom et prénom – Vos noms et prénoms.
- Heure de l'incident – La date complétée de l'heure à laquelle le problème est survenu.

Vous trouverez également sur cette page les moyen vous permettant de contacter le Service Desk.

6.2 Solutions aux problèmes d'identification

La liste suivante reprend les problèmes liés à l'identification du déclarant et au choix du type de déclaration selon la méthode d'identification.

Message d'erreur	Cause	Solution
<p>« Une erreur de connexion s'est produite. Les détails techniques de ce message d'erreur ont été enregistrés. Veuillez réessayer plus tard ».</p> <p>ou</p> <p>« Une erreur s'est produite au niveau du Service fédéral d'authentification (Service SAML) ou ce service n'est pas disponible ».</p> <p>ou</p> <p>« L'identification a échoué en raison d'un délai de réaction trop long. Veuillez réessayer plus tard ».</p> <p>ou</p> <p>« Une erreur générale s'est produite. Les détails techniques ont été enregistrés. Veuillez réessayer plus tard ».</p>	Après confirmation de la méthode d'identification, un problème technique survient.	<p>Une erreur s'est produite dans des systèmes externes ou alors ces systèmes ne sont pas disponibles. Les détails techniques de cette erreur seront enregistrés.</p> <p>Réessayez plus tard ou adressez-vous à votre bureau de police locale.</p>
Identification via token ou combinaison nom d'utilisateur-mot de passe :		
« Votre compte utilisateur a été verrouillé (niveau 1). Cela signifie que vous avez introduit plusieurs fois un mot de passe erroné. Vous pouvez déverrouiller ce mot de passe vous-même via http://www.belgium.be , le site portail fédéral ».	Vous avez introduit (à plusieurs reprises) un mot de passe erroné.	Allez sur la page « Récupération de l'accès » du site portail fédéral (http://www.belgium.be/) pour procéder au déverrouillage. Réintroduisez ensuite un code de token.
« Votre compte utilisateur a été verrouillé (niveau 2). Cela signifie que vous avez introduit plusieurs fois un mauvais token. Vous pouvez déverrouiller ce token vous-même via http://www.belgium.be , le site portail fédéral ».	Vous avez introduit (à plusieurs reprises) un code de token erroné.	Allez sur la page « Récupération de l'accès » du site portail fédéral (http://www.belgium.be/) pour procéder au déverrouillage. Réintroduisez ensuite un code de token.
« Une erreur s'est produite lors de la consultation de vos données au Registre national ou dans la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale. Les données n'ont pu être trouvées ».	Vous n'êtes pas connu(e) auprès du Registre national ou de la Banque Carrefour de la Sécurité sociale.	<p>Vous ne pouvez pas porter plainte via Internet.</p> <p>Vous pouvez cependant porter plainte auprès de votre bureau de police locale.</p>

Message d'erreur	Cause	Solution
<p>« Une erreur s'est produite lors de la consultation de vos données au Registre national. Les données sont incomplètes. L'élément [x] fait défaut. Veuillez signaler le problème au Service Desk Fedict via http://www.belgium.be ».</p> <p>ou</p> <p>« Une erreur s'est produite lors de la consultation de vos données au Registre national. Les données ne peuvent être interprétées. L'élément [x] est erroné. Veuillez signaler le problème au Service Desk Fedict via http://www.belgium.be ».</p> <p>ou</p> <p>« Une erreur s'est produite lors de la consultation de vos données dans la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale. Les données sont incomplètes. L'élément [x] fait défaut. Veuillez signaler le problème au Service Desk Fedict via http://www.belgium.be ».</p> <p>ou</p> <p>« Une erreur s'est produite lors de la consultation de vos données dans la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale. Les données ne peuvent être interprétées. L'élément [x] est erroné. Veuillez signaler le problème au Service Desk Fedict via http://www.belgium.be ».</p>	<p>Vos données sont incomplètes ou erronées dans le Registre national ou à la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale.</p>	<p>Contactez le Service Desk Fedict (voir http://www.belgium.be/)</p> <p>Vous ne pouvez pas porter plainte via Internet.</p> <p>Vous pouvez cependant porter plainte auprès de votre bureau de police locale.</p>
<p>« Une erreur s'est produite lors de la consultation de vos données au Registre national. Veuillez réessayer. Si le problème persiste, veuillez le signaler au Service Desk Fedict via http://www.belgium.be ».</p> <p>ou</p> <p>« Une erreur s'est produite lors de la consultation de vos données dans la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale. Veuillez réessayer. Si le problème persiste, veuillez le signaler au Service Desk Fedict via http://www.belgium.be ».</p>	<p>Le Registre national ou la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale n'a pas répondu à temps à votre demande d'identification.</p>	<p>Réessayez plus tard ou adressez-vous à votre bureau de police locale.</p>
<p>« Vous ne disposez pas de token ».</p> <p>ou</p> <p>« Vous ne disposez pas de token fonctionnaire ».</p>	<p>Identification via token alors qu'aucun token n'a été demandé sur le site portail fédéral.</p>	<p>Vous devez vous identifier en utilisant la combinaison « nom d'utilisateur + mot de passe ».</p>
Général		
<p>« Désolé, vous ne pouvez pas porter plainte. Pour ce faire, vous devez être majeur(e) ».</p>	<p>Vous êtes mineur(e).</p>	<p>Vous ne pouvez pas porter plainte via Internet.</p> <p>Vos parents ou tuteurs peuvent le faire pour vous. Vous pouvez également porter plainte auprès de votre bureau de police locale.</p>
<p>« La gestion des déclarations d'alarmes est temporairement indisponible. Veuillez réessayer. Si le problème persiste, veuillez le signaler au Service Desk Fedict.</p>	<p>Le système qui gère les alarmes n'est pas disponible.</p>	<p>Réessayez plus tard ou adressez-vous à votre bureau de police locale.</p>

Message d'erreur	Cause	Solution
Certaines de vos données sont différentes de celles obtenues lors de l'identification. Votre prénom/nom {0} {1} sera remplacé par {2} {3}. Veuillez contacter le Service Desk si cette situation vous semble anormale.	Votre nom ou votre prénom ont déjà été enregistrés dans PoW mais ne sont pas identiques à ceux obtenus lors de votre identification.	Choisir « Quitter » et contactez le Service Desk Fedict (voir http://www.belgium.be/) ou choisir « Poursuivre » et effectuer des déclarations avec les nouvelles données nom/prénom.
Les autorisations pour des tiers n'ont pu être obtenues. Vous pouvez seulement effectuer des déclarations en tant que personne privée.	Un problème technique est survenu et vos autorisations pour des tiers n'ont pu être obtenues.	Réessayez plus tard ou adressez-vous à votre bureau de police locale.

6.3 Solutions aux problèmes de déclaration de systèmes d'alarme

La liste suivante reprend les problèmes liés à une déclaration de système d'alarme.

6.3.1 Ecran de profilage

Message d'erreur	Cause	Solution
Cas du déclarant qui a des autorisations pour des entreprise ou des CA :		
« Vous ne pouvez pas combiner un rôle d'employé de centrale d'alarme avec d'autres rôles dans une même session de travail. Veuillez sélectionner soit le rôle employé de centrale d'alarme, soit un ou plusieurs autres rôles. »	Des rôles incompatibles ont été sélectionnés.	Choisissez le rôle de représentant de CA OU un ou plusieurs autres rôles.
« Vous devez sélectionner au moins un profil pour pouvoir continuer. »	Aucun profil n'a été sélectionné .	Selectionnez l'un des rôles.

6.3.2 Ecran principal

Message d'erreur	Cause	Solution
Modification des coordonnées du déclarant		
« Les adresses e-mail ne correspondent pas. »	Vous avez encodé 2 adresses différentes	Réencoder 2 adresses e-mail identiques
« Toute modification de vos données personnelles sera répercutée sur les données utilisateur de chacune de vos déclarations effectuées en tant que particulier. »	Vous avez choisi d'effectuer des déclarations en tant que personne privée, toute modification impacte vos déclarations déjà créées.	Message informatif.
Vous avez choisi d'accepter les mailings d'information, vous devez entrer une adresse e-mail.	L'adresse email est obligatoire si vous choisissez cette option.	Encoder une adresse e-mail ou décocher la check-box.
Mise en service d'une déclaration		

Message d'erreur	Cause	Solution
«Vous devez sélectionner une entreprise «	La check-box « pour le compte d'une entreprise » est sélectionné mais aucune entreprise n'a été choisie.	Sélectionner une entreprise ou choisir l'option « à titre privé »
Liste des déclarations		
Format autorisé: NNNN/NNNNNNN dans lequel N est un chiffre.	Numéro de déclaration incorrect	Entrer un numéro de déclaration de format correct.
Veuillez affiner vos critères de recherche. Cette chaîne de recherche a fourni trop de résultats.	Critère de recherche retourne trop de résultats.	Affiner le critère de recherche.
Le code postal et la commune ne correspondent pas.	Combinaison code postal/commune incorrecte.	Modifier critères
« Le code postal rempli n'existe » pas. Ou « Le code postal comporte quatre chiffres précisément. »	Code postal incorrect	Modifier critères

6.3.2 Effectuer une déclaration de système d'alarme

Ce chapitre reprend les fonctions de mise en service, consultation, modification, validation et mise hors service d'une déclaration de système d'alarme.

Message d'erreur	Cause	Solution
Afin de pouvoir effectuer une déclaration d'alarme via Internet, vous devez accepter ces conditions. Vous pouvez aussi toujours effectuer une déclaration auprès du bureau de police locale.	Les conditions générales n'ont pas été acceptées.	Accepter les conditions générales.
	Champs obligatoires	
« Le numéro de GSM ne peut pas comporter plus de 20 caractères ni moins de 9 chiffres; il ne peut en outre contenir que les caractères suivants: chiffres, espace, symbole plus, parenthèse ouvrante, parenthèse fermante, le caractère plus uniquement en première position. »	N° tel doit respecter format	Modifier le N° de téléphone.
Représentant d'une Centrale d'Alarme		
« Veuillez entrer un autre numéro. Ce numéro est utilisé par une déclaration qui a été mise hors service. »	Déclaration pour une Centrale d'Alarme : le numéro choisi est déjà utilisé.	Entrer un autre numéro.
Cette déclaration existe déjà. Choisir le bouton Suivant pour la modifier ou entrer un nouveau numéro de déclaration.	Numéro de déclaration déjà utilisé.	Choisir « suivant » ou « entrer un nouveau numéro »

Message d'erreur	Cause	Solution
« Vous n'êtes donc pas autorisé à valider cette déclaration. »	Vous n'êtes pas la dernière personne à avoir modifié la déclaration.	Vous pouvez modifier la déclaration , elle sera automatiquement validée lors de la sauvegarde.
Représentant d'une entreprise		
Une erreur s'est produite lors de la consultation de vos données dans la Banque Carrefour des Entreprises. Veuillez réessayer. Si le problème persiste, veuillez le signaler au <u>Service Desk Fedict</u> .	La Banque Carrefour des Entreprises n'est pas disponible.	Reessayer plus tard
Le numéro doit respecter l'un des formats suivants: xxx.xxx.xxx, xxxx.xxx.xxx, xxxxxxxxx(9 chiffres), xxxxxxxxxx (10 chiffres).	Format incorrect.	Reencoder le numéro avec le bon format.
Attention, cette déclaration a été effectuée par le déclarant {0} {1}. Si vous modifiez cette déclaration, vous héritez du rôle d'utilisateur de ce système d'alarme et vous devenez donc responsable de la qualité des données déclarées.	Vous n'êtes pas la dernière personne à avoir modifié la déclaration.	Vous pouvez confirmer votre modification, les données seront modifiées.
Ce numéro d'entreprise n'existe pas dans la Banque Carrefour des Entreprises, veuillez le modifier.	Numero d'entreprise incorrect.	Reencoder le numéro

6.4 Solutions aux problèmes de déclaration de délit et signalement d'absence

6.4.1 Conditions générales

Message d'erreur	Cause	Solution
Afin de pouvoir signaler votre absence sur police-on-web, vous devez accepter ces conditions. Vous pouvez aussi toujours porter plainte auprès du bureau de police locale.	Vous n'avez pas coché la case « je suis d'accord avec les conditions générales d'utilisation »,	Si votre demande satisfait aux conditions stipulées, veuillez cocher la case de confirmation. Autrement, veuillez vous adresser à votre bureau de police.

6.4.2 Informations sur le déclarant/demandeur

Message d'erreur	Cause	Solution
« Veuillez confirmer l'adresse e-mail ».	Vous avez opté pour le mode de contact « Par courrier électronique » mais n'avez communiqué votre adresse e-mail qu'une seule fois.	L'adresse e-mail doit être communiquée deux fois.
« Les adresses e-mail ne correspondent pas ».	Vous avez opté pour le mode de contact « Par courrier électronique » mais avez communiqué deux adresses e-mail différentes.	L'adresse e-mail doit être communiquée deux fois avec la même valeur.
« Avant de poursuivre, vous devez d'abord remplir les données de l'entreprise ».	Vous avez coché la case « Je désire porter plainte au nom d'une entreprise » mais vous n'avez pas spécifié d'entreprise.	³⁵ ₁₇ Si vous portez plainte au nom d'une entreprise, vous devez remplir les informations relatives à l'entreprise en cliquant sur [Entreprise]. ³⁵ ₁₇ Si vous ne portez pas plainte au nom de l'entreprise, la case doit être décochée. Une absence ne peut être signalée au nom d'une entreprise.
« Vous ne pouvez remplir les données d'une entreprise que si vous voulez porter plainte au nom de l'entreprise ».	Vous avez cliqué sur [Entreprise] mais n'avez pas coché la case « Je désire porter plainte au nom d'une entreprise ».	³⁵ ₁₇ Cochez « Je désire porter plainte au nom d'une entreprise ».
« Aucune entreprise ne peut être retrouvée dans la BCE (Banque Carrefour des Entreprises) avec ce numéro d'entreprise. Veuillez introduire vos données d'entreprise ».	Pour le numéro d'entreprise indiqué, la Banque Carrefour des Entreprises ne retrouve aucune donnée.	³⁵ ₁₇ Le site de la BCE (mineco.fgov.be/entreprises/crossroads) permet de rechercher un numéro d'entreprise sur la base de l'adresse. ³⁵ ₁₇ Vous pouvez remplir manuellement les données du siège social en cliquant sur [Spécifier une adresse].
« La Banque Carrefour des Entreprises n'a pu être contactée. Veuillez réessayer. Si le problème persiste, veuillez le signaler au Service Desk Fedict via http://www.belgium.be ».	Après confirmation du numéro d'entreprise, un problème technique survient.	Une erreur s'est produite dans le système externe ou alors ce système n'est pas disponible. Les détails techniques de cette erreur seront enregistrés. Réessayez plus tard ou adressez-vous à votre bureau de police locale. Contactez le Service Desk Fedict (voir http://www.belgium.be/) si le problème persiste.

Message d'erreur	Cause	Solution
« Aucune activité n'a été retrouvée dans la BCE (Banque Carrefour des Entreprises) pour cette entreprise. Veuillez introduire vos données d'activité ».	Pour le numéro d'entreprise indiqué, la Banque Carrefour des Entreprises ne retrouve aucune activité.	Vous pouvez sélectionner manuellement les activités à partir d'une liste de choix.
« Le code postal rempli n'existe pas ».	Vous spécifiez une adresse à l'aide d'un code postal inexistant.	³⁵ ₁₇ Indiquez le bon code postal ou laissez ce champ vide.
« Veuillez affiner vos critères de recherche. Cette chaîne de recherche a fourni trop de résultats ».	Vous spécifiez une adresse à l'aide de quelques lettres dans les champs « commune » et « rue ».	³⁵ ₁₇ Indiquez plusieurs lettres dans les champs de recherche « commune » et « rue » et si possible un code postal.
« Vous devez communiquer une adresse où l'on peut vous contacter ».	Vous n'avez pas spécifié d'adresse alors que vous avez choisi d'être contacté par courrier postal.	³⁵ ₁₇ Spécifiez une adresse ou choisissez le mode de contact « Par courrier électronique ». Dans ce cas, indiquez l'adresse e-mail.
« Vous devez spécifier une adresse pour l'entreprise ».	Vous n'avez pas spécifié d'adresse pour l'entreprise.	³⁵ ₁₇ Spécifiez une adresse pour l'entreprise.

Tableau 3 : solutions aux problèmes relatifs aux informations sur le déclarant

6.4.3 Informations sur le délit

Message d'erreur	Cause	Solution
« Le code postal rempli n'existe pas ».	Vous spécifiez une adresse à l'aide d'un code postal inexistant.	³⁵ ₁₇ Indiquez le bon code postal ou laissez ce champ vide.
« Veuillez affiner vos critères de recherche. Cette chaîne de recherche a fourni trop de résultats ».	Vous spécifiez une adresse à l'aide de quelques lettres dans les champs « commune » et « rue ».	³⁵ ₁₇ Indiquez plusieurs lettres dans les champs de recherche « commune » et « rue » et si possible un code postal.
« Il est obligatoire d'indiquer le lieu ».	Vous n'avez pas confirmé le lieu du délit (première sélection) en cliquant sur [Confirmer*].	³⁵ ₁₇ Sélectionnez une valeur dans la première liste de choix. ³⁵ ₁₇ Confirmez en cliquant sur [Confirmer*]. ³⁵ ₁₇ Sélectionner un second lieu dans la liste de choix.
« Les lieux ne correspondent pas ».	Après avoir sélectionné et spécifié le lieu à partir des deux listes de choix, vous avez à nouveau modifié le lieu de la première liste de choix.	³⁵ ₁₇ Si vous modifiez à nouveau votre choix de la première liste de choix, cliquez ensuite toujours sur [Confirmer*] afin de voir la seconde liste de choix appropriée.
« Le format de la date est incorrect ».	Pour la date du délit, vous avez introduit une valeur ne respectant pas le format requis « jj/mm/aaaa ».	³⁵ ₁₇ Le jour (j) et le mois (m) doivent comprendre deux chiffres. ³⁵ ₁₇ L'année (a) doit comprendre 4 chiffres. ³⁵ ₁₇ Les jours, mois et année doivent être séparés par « / ». P.ex. 10/05/2007.
« Le format de l'heure est incorrect ».	Pour l'heure du délit, vous avez introduit une valeur ne respectant pas le format requis « hh : mm ».	³⁵ ₁₇ L'heure (h) et les minutes (m) doivent comprendre deux chiffres. ³⁵ ₁₇ L'heure et les minutes doivent être séparés par « : ». P.ex. 21 :05.

Message d'erreur	Cause	Solution
« La date de constatation doit être postérieure à la date à laquelle vous avez aperçu les biens pour la dernière fois ».	Vous avez communiqué une heure antérieure à celle à laquelle vous avez aperçu le bien pour la dernière fois.	Veillez vérifier ces deux heures.
« Vous devez ajouter au moins un bien ».	Vous passez à l'étape suivante sans ajouter de bien.	Cliquez sur [Ajouter un bien] afin d'ajouter un bien.
« Vous devez spécifier le lieu du délit ».	Vous n'avez pas spécifié d'adresse pour l'endroit où a eu lieu le délit.	Spécifiez une adresse.

6.4.4 Information relative au bien volé et au propriétaire

Message d'erreur	Cause	Solution
« Les catégories choisies ne correspondent pas ».	Après avoir sélectionné la catégorie et la classe, vous avez à nouveau modifié la catégorie.	³⁵ ₁₇ Si vous modifiez à nouveau votre choix de la première liste de choix, cliquez ensuite toujours sur [Confirmer*] afin de voir la seconde liste de choix appropriée.
« Vous ne pouvez pas remplir de date de naissance antérieure à 1841 ».	Vous avez introduit une date de naissance antérieure à 1841.	Indiquez une autre date de naissance.
« Vous devez spécifier une adresse pour le propriétaire ».	Vous n'avez pas spécifié d'adresse pour le propriétaire.	Spécifiez une adresse.
« Le code postal rempli n'existe pas ».	Vous spécifiez une adresse à l'aide d'un code postal inexistant.	³⁵ ₁₇ Indiquez le bon code postal ou laissez ce champ vide.
« Veuillez affiner vos critères de recherche. Cette chaîne de recherche a fourni trop de résultats ».	Vous spécifiez une adresse à l'aide de quelques lettres dans les champs « commune » et « rue ».	³⁵ ₁₇ Indiquez plusieurs lettres dans les champs de recherche « commune » et « rue » et si possible un code postal.

6.4.5 Résumé et envoi

Message d'erreur	Cause	Solution
« Problème d'envoi de votre déclaration à la police. Vous pouvez réessayer plus tard. Vous pouvez aussi imprimer la déclaration et l'apporter au bureau de police locale. Pour les questions techniques, vous pouvez toujours vous adresser au Service Desk Fedict (voir coordonnées ci-dessous) ».	Après l'envoi, un problème technique est survenu.	Une erreur s'est produite dans le système externe ou alors ce système n'est pas disponible. Les détails techniques de cette erreur seront enregistrés. Réessayez plus tard ou adressez-vous à votre bureau de police locale. Pour les questions techniques, contactez le Service Desk Fedict.
« Le lieu où les faits se sont produits se situe dans une zone de police qui n'est pas encore connectée au guichet de police virtuel. Veuillez prendre contact avec la police locale ! ».	Le lieu du délit que vous avez spécifié ne fait pas partie des zones de police reprises dans les conditions générales.	Vous ne pouvez pas porter plainte via Internet. Vous pouvez imprimer la déclaration et porter plainte à votre bureau de police locale.

6.5 Signalement d'absence, informations relatives à l'habitation

Message d'erreur	Cause	Solution
« Numéro de téléphone obligatoire »	Vous dites que vous êtes accessible à l'étranger mais vous ne donnez pas de numéro de téléphone.	Spécifiez un numéro de téléphone.
« Vous devez spécifier votre	Vous n'avez pas donné	Cliquez sur le bouton [Compléter

adresse »	l'adresse de l'habitation que vous quittez.	l'adresse] et sélectionnez une adresse valable.
« Spécifiez le bloc seulement si vous avez opté pour le type d'habitation appartement » « Spécifiez l'étage seulement si vous avez opté pour le type d'habitation appartement » « Spécifiez l'appartement seulement si vous avez opté pour le type d'habitation appartement »	Vous avez complété un des champs 'Bloc', 'Etage' ou 'Appartement' alors que vous n'avez pas opté pour le type d'habitation 'Appartement'.	Sélectionnez 'Appartement' comme type d'habitation ou effacez les champs 'Bloc', 'Etage' et 'Appartement'.
« Le nom est obligatoire »	Vous avez signalé une entreprise de gardiennage mais vous n'avez pas précisé son nom.	Spécifiez le nom de l'entreprise de gardiennage ou décochez la case correspondante.
« Marque / modèle obligatoire »	Vous avez ajouté un véhicule sans préciser la marque / le modèle.	Précisez la marque / le modèle.
« Plaque obligatoire »	Vous avez ajouté un véhicule sans préciser son numéro de plaque.	Précisez le numéro de plaque.
« De / A – format incorrect »	Pour les dates 'De / A' de votre absence, vous avez introduit une date qui ne respecte pas le format 'jj/mm/aaaa'.	Le jour (j) et le mois (m) doivent compter au moins 2 chiffres. L'année (a) doit compter 4 chiffres. Le jour, le mois et l'année doivent être séparés par des '/'. Ex. : 10/05/2007 ?
« Heure – format incorrect »	Pour les heures 'De / A' de votre absence, vous avez introduit une valeur qui ne respecte pas le format 'hh'.	L'heure (h) doit compter deux chiffres. Ex. : 21.
« La fin de la période doit être postérieure au début de la période »	Vous avez spécifié un moment 'A' qui se situe avant le moment 'De'.	Vérifiez les deux moments.
« Le moment 'A' ne peut être éloigné de plus de 6 mois »	Vous avez spécifié un moment 'A' qui se situe à plus de 6 mois dans l'avenir.	Vérifiez les deux moments.
« La période ne peut durer plus de 12 mois ».	Vous avez spécifié une période qui dure plus de 12 mois.	Spécifiez une période de moins de 12 mois.

7. Autres références

Site portail fédéral

³⁵₁₇ Général : <http://www.belgium.be/>

³⁵₁₇ Service Desk Fedict : <http://www.belgium.be/eportal/application?languageParameter=fr&pageid=contentPage&docId=39667/>

³⁵₁₇ e-ID : <http://eid.belgium.be/fr/navigation/12000/index.html/>

³⁵₁₇ Token : http://www.belgium.be/security/fr_BE/application_help/application_help_0174.htm/

³⁵₁₇ Introduction à l'enregistrement :
<https://www.belgium.be/usermgmt/eGovUserMgmtwebapp/public/RegistrationIntro.do/>

³⁵₁₇ Récupération de l'accès :
<https://www.belgium.be/usermgmt/eGovUserMgmtwebapp/public/RegistrationIntroWithAccessRecovery.do/>

Police fédérale

³⁵₁₇ Général : <http://www.police.be/>

³⁵₁₇ Dépliants conseils de prévention : <http://www.police.be/vps> ou <http://www.vps.fgov.be/>

Police locale

³⁵₁₇ Général : <http://www.policelocale.be/>

³⁵₁₇ Votre zone de police : <http://www.policelocale.be/« nom de la commune »>

Banque Carrefour des Entreprises

³⁵₁₇ Général : http://mineco.fgov.be/entreprises/crossroads_bank/home_fr.htm

Historique

version	date	description	
1.0	04.01.2007	Version originale	
1.1	15.06.2007	Améliorations mineures + adaptations à la dénomination définitive de l'application web	
1.2	10.09.2007	Adaptations à la suite des commentaires du bureau de communication externe et de la police	
2.0	30.01.2008	Compléments relatifs aux nouvelles transactions 'signalement d'absence' et 'vol de vélomoteur'	
2,1	15.05.2008	Améliorations mineures	
3.0	31.03.2009	Adaptations suite à l'ajout des déclarations de systèmes d'alarmes .	
3.1	15.06.2009	Corrections diverses	
3.3	21.09.2009	description d'un écran d'erreur technique	
4,2	28/03/11	Streamlining with R4.2 of eLoket. Remove of sentence that Token cannot modify alarm systems	
4.6	16/05/13	Streamlining with release 4.6 of eLoket. Added new screenshots.	
4.7	31/05/13	Added screenshots with new login screens	